

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN
Abonnement (10 n°) : FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Hymne Confédéral :
Résultat du concours
page 6

N° 217 ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS NOVEMBRE 1968

A L'O.R.T.F. Une très heureuse idée

Tous ceux de nos lecteurs qui me font l'honneur de suivre les articles que j'écris dans ces colonnes depuis bientôt douze ans, savent comme je n'ai cessé de déplorer que d'admirables musiques de nos meilleurs compositeurs ne soient plus ou presque plus jamais exécutées dans nos concerts et à la Radio, ni enregistrées sur disques. Qu'il me suffise de rappeler ma chronique intitulée « Les Proscrits » qui a été publiée dans le n° 152 (avril 1962) de notre organe mensuel, donc il y a un peu plus de six ans. Je demandais alors, une fois de plus, pour quelles raisons d'authentiques maîtres de la musique française étaient ainsi mis à l'index, leurs œuvres et souvent leurs plus grands chefs-d'œuvre ne paraissant plus dans les programmes ou dans les catalogues de discographie alors que bien des musiques d'un intérêt souvent fort discutable sont fréquemment interprétées. Je citais notamment, parmi les victimes de cet injuste ostracisme, les noms de Gabriel Pierné, Henri Rabaud, Gabriel Dupont, Raoul Laparra, Alfred Bachelet, Georges Haug, Xavier Leroux, Louis Beydts, Max d'Olonne, Félix Fourdrain, Camille Erlanger, Albéric Magnard, Alfred Bruneau, Canteloube. Il y en a bien d'autres, tels Maurice Emmanuel, Paul Ladmirault, Jules Mazellier, Déodat de Séverac et aussi des maîtres — pourtant illustres — comme Gabriel Fauré, Vincent d'Indy, Guy Ropartz, Paul Dukas, Florent Schmitt, Ernest Chausson qui, bien qu'étant joués de temps à autre, sont bien loin d'occuper dans l'activité quotidienne de la musique la place dont ils sont vraiment dignes et, à tous ces noms, il faut ajouter Massenet, et Gustave Charpentier. Avec les ouvrages de tels maîtres — et je ne puis les citer tous — on pourrait pourtant composer de très nombreux programmes de vraie musique et je suis sûr, absolument sûr, que d'innombrables auditeurs se réjouiraient comme moi de réentendre leurs plus belles partitions. Et Koehlin, ce grand maître, et Samazeuilh, et Louis Aubert, que nous avons perdus il y a si peu de temps ? On leur a rendu à tous un furtif hommage au moment de leur disparition et, dès que l'occasion s'en présente, on ne manque pas de commémorer le centenaire de leur naissance. Ensuite, on se croit quitte envers eux et leurs œuvres, jouées en passant pour la circonstance, rentrent ensuite dans le silence et l'oubli. Il ne suffit pas de faire figurer les noms de tels artistes dans les dictionnaires ou les histoires de la musique qui ne sont plus alors que des nécropoles. Ce qu'il faut encore, surtout et toujours, c'est maintenir réellement en vie les plus belles œuvres qu'ils nous ont laissées. Pour cela il n'est qu'un moyen : c'est de les faire entendre.

Or, le 20 juillet dernier, une lueur d'espoir a soudain illuminé le morne tran-tran de nos programmes. L'O.R.T.F. a eu l'heureuse idée de nous faire entendre sur l'antenne de France-Musique, chaque samedi à 22 heures, des œuvres qui n'ont jamais été gravées sur disques — ou qui ont disparu des catalogues — mais qui ont été enregistrées sur bandes magnétiques par notre Orchestre National ou d'autres formations symphoniques de l'O.R.T.F. Ces œuvres n'ont pas été écrites que par des compositeurs défunts car plusieurs d'entre elles ont été créées par des musiciens heureusement toujours bien en vie mais

que les éditeurs de disques n'ont pas encore cru devoir graver. C'est Madame Francine Gérard-Vigneau qui est chargée de nous faire écouter ces bandes et nous sommes très aimablement invités à lui écrire à la Maison de l'O.R.T.F. à Paris pour lui signaler celles de ces œuvres qui nous plaisent particulièrement et que nous souhaiterions voir gravées. Ce référendum est ensuite transmis aux différents éditeurs de la discographie et il appartiendra alors à ceux-ci de décider s'il y a lieu de graver les œuvres et les interprétations qui ont recueilli la majorité des suffrages des auditeurs. Cela n'engage d'ailleurs en rien les discographes dans leur plan d'édition, ils restent naturellement libres de faire ce qu'ils veulent et nous restons en définitive tributaires de leur bon plaisir. Leur droit de veto reste entier et cela est très compréhensible. Tout commençant est seul juge de ses investissements financiers.

Le 20 juillet, lors de l'inauguration de cette série d'émissions, nous avons eu la grande surprise et le non moins grand plaisir d'écouter la 4ème Symphonie du regretté Albéric Magnard, mort tragiquement en 1914, une œuvre admirable que d'innombrables et fervents amis de la musique ignorent sans doute pour la bonne et très simple raison qu'on ne la leur fait jamais entendre. A ce même programme figurait le Conte cruel de Georges Delerue, une œuvre fort bien écrite et orchestrée qui ferait évidemment un disque intéressant mais, selon mon opinion personnelle, l'œuvre de Magnard a la priorité dans ce programme, ce serait un acte de pure justice et de réparation que de réaliser la gravure de la 4ème Symphonie. Le 27 juillet, nous eûmes un programme de tout premier ordre : d'abord la musique charmante que Louis Beydts, disparu si prématurément, écrivit pour la comédie de Musset. Il ne faut jurer de rien, puis deux œuvres du grand Gabriel Pierné : Impressions de Music-Hall et, dans un tout autre genre, Les Cathédrales, évoquant la tragédie de 1914. Rien de ce qu'a écrit cet admirable maître, l'auteur de Cydalise et de tant d'autres merveilles, ne saurait être indifférent à quiconque aime la musique. C'est toujours de la belle musique française, de la meilleure, mais il faut ajouter que, dans le catalogue de Pierné, il y a bien d'autres ouvrages qu'il faudrait absolument graver, il n'y a que l'embarras du choix, entre autres et d'abord les deux suites d'orchestre de Ramuntcho (non seulement l'ouverture qui a été déjà enregistrée), suites que la firme « Odéon » avait eu le bon goût de nous donner autrefois au temps des disques 78 tours. A propos de Ramuntcho, il convient de féliciter tout particulièrement l'excellent chef d'orchestre Victor Clowez qui, le 20 août dernier et à la tête de l'orchestre de Radio-Lille, nous a donné, outre l'ouverture de la suite de Pierné, la si pittoresque Rapsodie Basque du même ouvrage. Nous ne devons pas oublier que Gabriel Pierné a chanté la terre euskarienne avec autant de bonheur que Bizet a exalté musicalement notre Provence avec ses deux suites d'orchestre de l'Arlesienne, ce qui n'est pas peu dire. Toute la musique de scène de Ramuntcho mérite donc largement d'être gravée. Ensuite, les éditeurs ne devraient pas manquer de réaliser les enregistrements des autres chefs-d'œuvre de Pierné : ses Paysages Français, son splendide oratorio Saint François d'Assise plus, dans un tout autre genre, Fragonard et Sophie Arnould. Pour en revenir au programme que nous a présenté Mme Francine Gérard-Vigneau, le 27 juillet, il faut ajouter l'intéressante Symphonie de Marcel Landowski qui, elle aussi, ferait un bien beau disque.

Pour les six autres émissions qui nous ont été présentées ensuite jusqu'au samedi 7 septembre inclus, date de la rédaction du présent article, je citerai seulement les principaux ouvrages pour lesquels, je crois, il ne devrait y avoir de discussion concernant le choix des auditeurs. Ce sont, dans l'ordre où nous les avons entendus : une très jolie Suite de Louis Durey, très fin compositeur du fameux groupe des « Six » ; une autre Suite d'orchestre de Jacques Ibert ; le ballet Fourmis, de Pierre Sancan ; la somptueuse 1ère Suite d'Antoine et Cléopâtre, de Florent Schmitt ; Résonances, de Jean Rivier ; le ballet Le bal du destin, de Daniel Lesur ; un Triptyque, de Serge Lancel ; Le Grand Volier, d'Yves Baudrier ; la Suite Transocéane, d'André Jolivet, l'un des ouvrages les plus accessibles de cet auteur généralement sibyllin ; Les Mirages, comprenant deux très belles pièces symphoniques de Florent Schmitt ; une charmante Suite pour petit orchestre de Roger Ducasse ; la très belle Symphonie n° 1, en sol, de Guy Ropartz ; la version symphonique de L'Ascension, d'Olivier Messiaen, œuvre de jeunesse de ce très savant musicien (il avait 25 ans quand il l'écrivit en 1933), mais qui n'en reste pas moins, à mon sens, l'une de ses plus géniales inspirations ; Mirages, extraits d'un très beau ballet d'Henri Sauguet ; Guignol et Pandore, une amusante fantaisie d'André Jolivet, pas le moins du monde révolutionnaire ; la Première Symphonie d'Arthur Honegger, que l'on n'exécute que peu souvent mais qui n'en est pas moins belle, et j'aurais bien garde d'oublier son émouvante et fraîche Pastorale d'été, inspirée par Arthur Rimbaud et qui nous a été présentée précédemment à l'émission du samedi 3 août. Voilà, en résumé, les œuvres particulièrement remarquables qui nous ont été présentées jusqu'à la date du 7 septembre, comme je l'ai dit, et nous attendons la suite avec le plus grand intérêt. Nous ne doutons pas d'avoir de très séduisantes surprises et même de véritables révélations.

(Suite page 3)

Les instituts de musicologie en France

Si l'on en croit A. Machabey dans son ouvrage consacré à la « Musicologie » (collection « Que sais-je ? »), cette science s'offre le concours des disciplines suivantes : Histoire générale, géographie, histoire des croyances, astronomie ancienne ou astrologie, histoire des Beaux-Arts, des littératures, du théâtre, archéologie, iconographie, épigraphie, numismatique, paléographie, philologie, rythmique et métrique, acoustique, anatomie, psychologie, physiologie, pathologie, médecine, sociologie, domaine juridique, folklore, technique instrumentale, statistique, psychanalyse, électronique, cybernétique, composition, danse, etc.

« Musicologues ne sont pas des spécialistes de chacune de ces matières ; l'ensemble cérébral serait finalement du domaine de la psychiatrie !

Mais il est indéniable qu'il faut embrasser nombre de connaissances, et que la recherche dans le domaine musical exige en particulier l'accession d'articles et ouvrages, écrits souvent en langue étrangère et une culture générale assez poussée dans toutes les directions.

Dans le cadre de la réforme en cours, un département de la Musicologie naîtra peut-être, en parité avec les autres branches de l'Université Française. C'est pour quoi dresser un tableau, non pas de la Musicologie en France, mais de son enseignement officiel n'est pas inutile. Science austère semblait-il, la Musicologie appelle pourtant de nombreux étudiants dynamiques qui désirent concilier leur soif de connaître, aux joies de la musique.

Cet article s'inspire de la solide et complète communication de Mlle Edith Weber, maître-assistante à la Sorbonne, faite en juillet dernier, au congrès de l'I.S.M.E. à Dijon.

Je tiens à la remercier de m'avoir permis l'utilisation de son exhaustive et néanmoins si claire étude. L'historique de la Musicologie, se trace en quelques lignes : au Moyen-Âge, la Sorbonne fut un centre intellectuel ; de l'Occident entier accouraient les étudiants ! Les Sciences dispensées dans l'enseignement se rangeaient alors dans le Trium et le Quadrarium. Ce dernier cycle comptait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Si la musique figure ainsi en si bon voisinage, c'est moins comme un art des sons qu'une branche des sciences mathématiques.

L'Université semble ensuite se désintéresser des recherches spéculatives ou analytiques sur la musique. L'histoire des faits musicaux,

leur ordonnance tombe dans le domaine littéraire et elle vaut la peine d'être suivie dans l'excellent et spirituel livre de J. Chailley : « 40.000 ans de musique ».

Au XIXème siècle, les musiciens se forment dans les Conservatoires et il faut attendre 1894 pour voir soutenir en Sorbonne, la première thèse musicologique française par J. Combarien.

La Musicologie s'introduit par la « petite porte » : en 1904, Romain Rolland, chargé d'un cours d'Histoire de l'Art, l'affecte à la musique. En 1909, A. Pirro devient professeur et en 1930, après une thèse très brillante, P.-M. Masson enseignera à ses côtés.

Des cours libres par L. Vallas avaient de 1928 à 1930 habité le public parisien à aborder sans appréhensions les techniques de la musique.

En 1951, l'Institut de Musicologie de l'Université de Paris est régi par décret et dès 1953, sous l'impulsion du professeur J. Chailley, cet organisme formera des chercheurs français et, preuve de son renom, des musicologues étrangers de plus en plus nombreux.

L'Institut de la Sorbonne rattaché à la Faculté des Lettres et à la Faculté des Sciences, possède un laboratoire (reconstitution d'instruments anciens), atelier de photographie, studio d'enregistrement (gravure de disques, magnétophones, enregistreurs autonomes).

Des appareils scientifiques de haute précision (accordeur électronique, mégaphone (traduction en courbes des inflexions mélodiques d'une monodie), rythmographe (courbes sur tube cathodique ou bande de papier millimétré) donnant une vue neuve sur les problèmes touchant l'acoustique, la physiologie musicale. Des organismes comme le Centre National de la Recherche Scientifique, organisé avec lui des colloques internationaux. (Influences étrangères dans l'œuvre de Mozart — Musique et Poésie au XVIIIème siècle — Debussy et l'évolution de la musique au XXème siècle).

(Suite page 4)

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues
24.840,62 F

M. Pierre SIBILLE, Metz (Moselle) 6 F ; M. A. SIBILLE, Nancy (M.-et-M.) 16 F.

Total général à ce jour :
24.862,62 F

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

GEDALGE

C'est pendant la douloureuse crise que la France traverse au mois de mai 1968 que j'écris ces lignes, entre les informations de mon « transistor ». Je pense à cette Société que l'on veut nouvelle sur tant de points. Puisse-t-elle remettre à leur place tant de nos valeurs et, pour ce qui nous concerne, tant de ces délaissés dont je parle depuis que j'ai commencé ce très long voyage dans la musique française.

Puisse-t-elle cette Société nouvelle être différente de celle qui a catalogué certains de nos maîtres dans une seule de leurs activités alors qu'il n'est pas impossible d'être à la fois, par exemple,

instrumentiste, pédagogue, chef d'orchestre et compositeur. On n'aime pas admettre cela et pourtant que d'exemples à citer !

André GEDALGE, né à Paris en 1856, mort en cette ville en 1926 n'évoque certainement pas, pour beaucoup de mélomanes ou musiciens le nom d'un compositeur. Certes il est très honorifique de pouvoir citer la liste glorieuse des élèves qu'il eut pendant ses longues années d'enseignement au Conservatoire de Paris : Henri Rabaud, Florent Schmitt, Max d'Olonne, Maurice Ravel, Raoul Laparra, Charles Koehlin, Georges Enesco, Roger Ducasse, Arthur Honegger. Cela ne doit pas faire oublier que ce libraire-éditeur, à l'origine, devenu disciple de Guiraud puis répétiteur de Massenet fut

un éminent compositeur. Il prend place tout d'abord parmi les symphonistes qui ont produit tant d'œuvres de qualité entre Georges Bizet et Henri Dutilleul (qui sera le terme de ce voyage). Entre ces deux noms, espacés de 105 ans, Gédalge ajoute à celles que nous avons rencontrées trois Symphonies qui ont servi de modèle (la troisième surtout) aux compositeurs attachés à la forme et à la musique pure. Musique pure aussi le beau Quatuor pour archets, le Concerto pour piano et orchestre, la Suite d'orchestre. Des mélodies, dont le recueil est intitulé Vaux de Vire sont inscrites à son catalogue. Des œuvres lyriques montrent qu'il était un musicien complet : par exemple cette pantonime en quatre actes Le petit Savoyard représentée aux Nouveautés en 1891, cet opéra-comique en un acte Iris au piège, créé en 1893 et donné

A L'O.R.T.F.: une très heureuse idée

(Suite de la page 1)

Tout cela est fort bien, en vérité, mais ce qui constitue, à mon sens, l'heureuse idée de l'O.R.T.F., ce n'est pas tant de proposer aux éditeurs de disques un choix de futures gravures à réaliser éventuellement, que de nous faire écouter des bandes magnétiques enregistrées par ses soins et qui mettent ou remettent enfin en pleine lumière des œuvres laissées jusqu'ici très injustement dans l'ombre. Il ne faut pas que le reproche d'avoir jusqu'à présent, négligé la diffusion de ces œuvres soit adressé uniquement aux éditeurs de disques car les responsables des programmes de l'O.R.T.F. doivent, en toute conscience, faire aussi leur « mea culpa ». Prenons seulement deux exemples parmi les bandes magnétiques présentées jusqu'à maintenant par Mme Gérard-Vigneau : la 4ème Symphonie de Maenard et la 2ème Symphonie de Ropartz et demandons-nous seulement si nos concerts dominicaux et les éditeurs de disques sont les seuls responsables de l'ignorance du public à l'égard de ces œuvres ? Il faut bien constater que si l'O.R.T.F. vient seulement d'enregistrer ces bandes pour nous les présenter, ce qui est très heureux et louable, ce même O.R.T.F. s'en était fort peu soucieux jusqu'à présent dans ses programmes. Ces musiques dormaient tout simplement sur un rayon de bibliothèque. Maintenant qu'on les a réveillées, il faut qu'elles prennent leur place légitime sur les ondes dans les programmes courants.

Nous ne méconnaissons nullement l'immense effort réalisé jusqu'ici et depuis très longtemps par les éditeurs de disques. Le répertoire gravé des belles œuvres musicales de tous les pays est déjà immense mais il reste encore énormément à faire. Il faut considérer aussi que bien des œuvres très belles — et même si magnifiques qu'elles soient — ne sont pas toujours et forcément rentables pour l'éditeur qui a fait les frais de la gravure et du passage des disques. Quand ces frais ne sont pas amortis ou qu'ils n'arrivent à l'être que difficilement, et si regrettable que cela soit, il est alors tout à fait compréhensible que l'éditeur, même le plus artiste, se souvienne qu'il est aussi un commerçant et, n'osant aller jusqu'au sacrifice de l'apostolat, il décide de retirer l'œuvre de son catalogue. Mais, quand on y réfléchit, et si désirable que soit la gravure sur disques des bandes magnétiques ou tout au moins certaines de celles présentées par Mme Gérard-Vigneau, la n'est point la question essentielle. Ce qu'il faut considérer comme extrêmement important, et même capital, c'est que la bande soit diffusée couramment dans les programmes de la Radio. Ainsi l'œuvre sera connue du public. L'O.R.T.F. compte un peu trop sur la collaboration des éditeurs de disques et ne nous donne pas assez de concerts en direct en utilisant le talent des exécutants de ses propres orchestres. Ces concerts transmis directement de l'orchestre à l'auditeur, donc du producteur au consommateur, devraient être beaucoup plus fréquents. Au lieu de nous ressasser sempiternellement le même répertoire des chefs-d'œuvre consacrés, d'ailleurs toujours les mêmes et que nous connaissons par cœur, nous souhaiterions entendre des ouvrages qu'on a perdu l'habitude de nous donner bien qu'ils soient fort intéressants eux aussi. Il est d'ailleurs salutaire de laisser un peu reposer les chefs-d'œuvre pour leur donner ensuite une nouvelle fraîcheur quand on les reprend. A ce propos, je tiens à citer la phrase que voici et que Paul Dukas écrivit en novembre 1894 quand il faisait la critique des grands concerts : « Le programme du concert de M. Colonne commençait par la Symphonie en ut mineur de Beethoven, une œuvre de beauté redoutable avec laquelle on s'est trop familiarisé et dont des auditions trop fréquentes ont émoussé la tragique signification. Aussi le public l'écoute-t-il comme il regarderait un lion tournant dans une cage de ménagerie ». Si Dukas a cru devoir écrire cette juste observation en 1894 quand la Radio n'existait pas, que ne dirions-nous pas alors aujourd'hui quand le robinet musical de la T.S.F. déverse chaque jour que Dieu fait, de sept heures du matin à minuit, dans nos foyers comme dans certains lieux publics et même jusque dans nos taxis, le flot des ondes sonores, colportant indifféremment les plus grands chefs-d'œuvre de la musique et toutes sortes de fions-fions, aussi bien les éruptions syncopées du jazz que des chansons parfois charmantes mais aussi trop souvent ineptes. On ne songe

même plus à protester quand il arrive quelque fois que la musique subisse les derniers outrages et il n'est malheureusement pas rare qu'un préposé à la manipulation des appareils de transmission se permette d'utiliser quelques mesures d'une symphonie pour boucher un trou entre deux émissions, comme on obture une fissure avec un morceau de mastic. J'ai pu le constater souvent, notamment en juin dernier quand, au moment de la proclamation radiophonique des résultats des élections législatives les mesures éparpillées du 6ème Concerto Brandebourgeois, de Bach ont servi de bouche-trous entre les annonces des succès, des défaites ou des ballottages... Pour en revenir à Paul Dukas, nous pourrions tout comme lui, désirer un peu d'intermittence dans l'exécution des œuvres maîtresses au profit de musiques trop longtemps inouïes. Chaque exécution en direct est naturellement enregistrée sur bande, ce qui permet ultérieurement d'autres émissions radiophoniques sans avoir recours à la présence effective des exécutants.

Venons-en maintenant à cette question des bandes magnétiques. L'utilisation du disque, toujours d'ailleurs très intéressante, est maintenant dépassée par celle de la bande. Il faut voir les choses telles qu'elles sont et telles que le progrès les ordonne. Je me rappelle fort bien les paroles prophétiques que M. Bernard, alors administrateur de la firme Odéon, me disait un jour, il y a déjà pas mal d'années : « Le disque sera bientôt une forme périmée de l'enregistrement électrique ; l'avenir est à la bande magnétique que l'on impressionne avec la plus haute fidélité, sans bruit de fond, que l'on efface et que l'on réimpressionne à volonté ». Or, nous sommes maintenant et précisément arrivés à ce stade et lorsque les bandes de l'O.R.T.F. nous sont présentées, il n'est plus besoin de se demander si tel ou tel éditeur consentira à en faire la gravure ou non. La première chose à faire, si l'on possède un bon magnétophone — ce qui est courant aujourd'hui — c'est de l'enregistrer soi-même sur la bande dudit appareil. Personnellement, je ne m'en prive pas. L'enregistrement est ensuite conservé si l'œuvre est intéressante ou si est effacé dans le cas contraire. C'est très simple et parfaitement régulier. Aucune atteinte à la législation du droit d'auteur ne peut être invoquée tant que l'audition de cette bande n'est pas faite dans un lieu public où des droits d'entrée sont perçus. Mais, dans un lieu strictement privé, rien n'empêche, en droit et en équité, d'écouter l'exécution de l'œuvre. Cela est parfaitement licite. Si les disques eux-mêmes vendent des magnétophones, c'est bien pour que les possesseurs de ces appareils en fassent usage, mais naturellement à titre privé.

On ne marche pas contre le progrès et il faut bien finalement l'accepter. Les éditeurs de disques, dira-t-on, vont sans doute se récrier en alléguant que l'usage généralisé du magnétophone va mettre fin à leur industrie ? Je ne le crois pas car on continuera encore à faire et à vendre d'excellents disques avec diverses interprétations. J'en eus d'autant plus persuadé que moi-même, possesseur d'un excellent magnétophone, j'achète toujours des disques de classe. Ils me servent de matrices et je les reporte ensuite sur bande. J'utilise ensuite la bande quand je veux m'en offrir l'audition et, ainsi, la matrice ne s'use pas, elle se repose dans ma discothèque. Seule la bande est utilisée et si, un jour assez lointain, elle donne des signes de fatigue, je referai un nouvel enregistrement sur une bande neuve d'après le disque-matrice. C'est le principe qui est appliqué dans les arts graphiques, dans les imprimeries d'art où l'on n'utilise jamais les beaux clichés de simili-gravure pour les tirages directs sur la presse. On les conserve intacts comme matrices et l'on en reproduit des galvanos qui, eux, serviront aux tirages et seront seuls à s'user. On voit donc qu'une coexistence pacifique peut s'établir entre le disque et la bande magnétique. Je dois ajouter que la qualité d'un disque s'améliore parfois après le repiquage de ce disque sur bande magnétique. Naturellement, ce n'est pas le disque en soi qui est amélioré mais son audition sur bande qui est plus pure.

Tout ce qui précède nous montre bien que l'O.R.T.F., avec ses orchestres et ses bandes magnétiques est parfaitement outillé, possède tout ce qu'il faut pour monter tous les programmes possibles et ce n'est pas une chimère que de vouloir,

avec tout le temps qui sera nécessaire à cette colossale entreprise, établir sur les ondes l'intégral inventaire de toutes les œuvres valables de toute la musique française, de toutes ses richesses. Il n'est pas question, bien entendu, de gâcher du temps et de la pellicule, pour enregistrer les pires extravagances ou médiocrités mais seulement ce qui est musique. Cet inventaire n'est pas destiné à rester ensuite enfermé dans des classeurs répertoriés à titre de statistique mais bien à constituer des programmes toujours vivants à l'usage des auditeurs. Rien ne doit rester dans l'ombre. Il faut que tout auditeur aimant la belle musique, même s'il ne connaît pas la musique livresque et s'il est donc incapable de lire une partition, ait au moins la possibilité d'entendre les exécutions des œuvres pour les apprécier selon son goût. L'O.R.T.F. doit pouvoir révéler à l'ensemble immense de ses abonnés ce qu'est réellement le richissime patrimoine de la musique française et, précisément, notre Orchestre National est hautement qualifié pour constituer ce précieux, cet inestimable répertoire et le faire connaître par ses interprétations, avec la collaboration des autres grandes formations de l'O.R.T.F. Naturellement il ne s'agit pas seulement des œuvres à grand orchestre. La musique de chambre nest pas exclue et les formations réduites de musique d'archets et d'instruments à vent doivent collaborer à cette œuvre gigantesque embrassant toutes les époques.

Toute la musique doit vivre sur les ondes. Il n'est pas admissible qu'en France, par exemple, on nous refuse à la Radio l'audition d'Ariane et Barbe-Bleue, de Paul Dukas, ou bien celle de la Pénélope de Gabriel Fauré alors que Pelléas et Mélisande de Debussy et le ballet de Daphnis et Chloé de Ravel ont sans restriction aucune, le plus large et le plus légitime droit de cité à la Radio, que ce soit pour des auditions en direct ou en de multiples enregistrements de disques. Nous applaudirons tous, bien entendu, au constant succès de ces deux illustres chefs-d'œuvre mais on ne peut tout de même s'empêcher, à côté de cette fièvre joie, d'éprouver un pénible sentiment d'injustice quand on constate que Dukas et Fauré, deux génies français aussi purs et aussi grands n'ont pas droit aux mêmes honneurs pour leurs magnifiques chefs-d'œuvre. Quand des maîtres nous ont fait connaître ce qu'est la suprême beauté, n'avons-nous pas le devoir de les réunir pareillement dans la reconnaissance, l'amour et l'admiration ? Il y a hélas bien d'autres cas d'injustices et l'O.R.T.F. doit nous présenter impartialement toutes les beautés de notre musique. Quand il s'agit d'honorer un d'Indy, par exemple, il ne faut pas se contenter de nous faire entendre seulement sa Symphonie Cénévole, merveilleuse assurément, mais il faut aussi mettre en pleine lumière les nombreuses autres beautés que ce grand musicien nous a laissées, son Chant de la

Instruments de Musique

F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit
la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

Cloche, ses autres symphonies, son Jour d'été à la montagne, sa Trilogie de Wallenstein, son Fervaal, son Saint-Christophe, sa Fantaisie pour hautbois et orchestre, sa Saugefleurie, et bien d'autres partitions. Les entend-on jamais à la Radio ? Il faudrait pourtant que cela change. Et il y a bien d'autres oublis à réparer. Pourrions-nous réentendre enfin Marouf de Rabaud, sa Symphonie et sa Procession nocturne, l'Antar de Gabriel Dupont, ses pathétiques Heures Dolentes, sa Fantaisie sur deux airs angevins, sa Farce du Cuvier ? Et la Fadnavatj de Rousset, la Salamine de Maurice Emmanuel, son magnifique Trio ? Et La Habanera, Un Dimanche Basque, Le Joueur de Viole, de Raoul Laparra ? Et cette œuvre délicieuse de Déodat de Séverac : Le Cœur du Moulin, et Le Mas, de Canteloube, et cette émouvante musique de scène que Paul Ladmirault écrivit dans les années 20 pour l'œuvre si belle de Joseph Bédier : Tristan et Yseult, la pure

légende celtique, La Brière, la Rapsodie Gaélique ? Tout cela est relativement récent mais, dans le lointain passé, en remontant le cours des siècles, la musique française a produit des merveilles qui ne doivent pas rester cachées.

Nous pouvons le dire sans aucun chauvinisme : la musique française est l'une des plus riches du monde. Si Jean-Jacques Rousseau fut un génie littéraire et politique, il fut beaucoup moins bien inspiré comme critique musical et il écrivit une mémorable sottise le jour où il prétendit que : « Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir !!! » Notre ami Pierre Faubert, dans son « Coin des Jeunes » qu'il publie ici-même, a finalement démontré le contraire, avec tout son talent et tout son esprit. Nous ne pouvons que l'en féliciter.

Puisqu'il est avéré que la musique est si belle, osons donc la faire admirer.

André PETIOT.

P.S. — Je dois signaler qu'entre la rédaction et la publication du présent article, exactement le 18 octobre, nous avons eu la surprise et la joie d'entendre sur les ondes de « France-Culture », l'exécution presque intégrale de « Marouf, savetier du Caire », du maître Henri Rabaud. Après un exil injustifié d'environ trente ans, le grand compositeur français faisait enfin sa réapparition à la Radio. Mieux valait tard que jamais ! Je reparlerai bientôt de cet événement musical. En revanche, les émissions Gérard-Vigneau présentant des bandes magnétiques inédites ont déjà pris fin, le 11 octobre, après seulement trois mois d'exercice. C'était trop beau pour pouvoir durer !

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

sept ans après au théâtre de la rue Favart, Hélène, ces deux actes qui lui valurent le prix Cressent en 1900.

Ajoutons un recueil de Préludes et Fugues pour le piano et des chansons enfantines.

Ajoutons enfin la raison du souvenir qu'on peut encore lui attacher chez les spécialistes, grâce à son étiquette de «pédagogue». Ajoutons le Traité de la Fugue (1911). Enseignement de la musique par l'éducation méthodique de l'oreille (1921-23) etc. N'oublions pas sa thèse sur l'Orchestre grecque.

J'ai terminé ces quelques lignes sur Gédéon sans que mon « transistor » ne m'eût procuré la joie d'entendre dix mesures de ses partitions... Ce n'était pas le moment, l'heure était grave et je n'ai entendu que la courante production « dans le vent » qui souffle dans

nos oreilles saturées à tel point qu'elles n'enregistrent plus... Forcé de subir cette denrée qu'on ose nommer musique (l'autre était en grève...) j'ai encore mieux compris l'air étonné de beaucoup d'enfants auxquels on ouvre le voile sur le vrai sanctuaire.

Gédéon, avez-vous pensé que quarante-deux ans après votre mort on en serait là ?

BRUNEAU

« M. BRUNEAU a toujours été fort étranger aux modes et aux mouvements divers qui se sont succédés dans notre musique depuis un quart de siècle. Depuis qu'il a commencé de prendre conscience de sa propre personnalité il écrit la musique qu'il portait en lui et qu'il était fait pour écrire. Il ne s'est pas laissé détourner de sa voie par les tentations de l'exemple, ni par celle du succès » écrivait en 1917, le critique musical Pierre Lalo (fils d'Edouard) après la reprise de Messidor

Suivi dans cette voie par Gustave Charpentier, que nous allons bientôt rencontrer, Alfred BRUNEAU devait opérer une rénovation du théâtre lyrique. Disons plutôt que cet homme droit, sincère, fidèle dans ses amitiés comme dans sa foi, fit une révolution en introduisant au théâtre les théories « naturalistes » que Zola défendait dans la presse. Précisons aussi que l'amitié de ces deux hommes et leur collaboration devait durer toute leur vie. Elle s'établit en mars 1888 lorsque le musicien fut présenté à l'écrivain par un ami commun : Frantz Jourdain. Le premier désirait écrire une partition sur La Faute de l'Abbé Mouret et il en sollicitait l'autorisation. Mais celle-ci lui fut refusée car Massenet, maître d'Alfred Bruneau, l'avait devancé. Qu'importe, les deux hommes eurent le temps de sympathiser et de découvrir, avec tant de points communs, une commune foi dans l'art qu'ils voulaient rénover.

Cette révolution consistait dans le retour à la nature, la recherche de la poésie dans le « présent » et le « réel », l'art d'animer des hommes, et non des fantoches, dans le milieu contemporain.

A propos de l'Attaque du Moulin les deux collaborateurs eurent l'occasion de préciser leurs vues sur le théâtre lyrique et c'est « Zola sensible aux arts de la mélodie et de la polyphonie » (d'après Bruneau) qui fit cette profession de foi dans laquelle il rappelle l'importance du poème, du « bon poème ». « Autrefois, Rossini pouvait offrir d'écrire une partition passionnante sur la quatrième page du journal, la pièce était un simple prétexte à duos, trios, chœurs, cavatines, barcarolles... » Aujourd'hui, le rôle du musicien est uniquement de commenter et de développer une



Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolmet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

Suite page 4

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 3)

action humaine. Tout dépend de cette action et le musicien ne pourra faire ni vrai ni grand si on le force à lutter contre une histoire baroque et des pantins sans cœur ni cervelle. Mais la musique devant envelopper l'action, il y a une intimité telle, un organisme si étroitement lié dans ses parties que le père unique s'impose. Le musicien doit être son propre librettiste. Bruneau s'est dérobé à ce conseil. Il y a heureusement une autre solution c'est que le musicien s'entende affectueusement avec son poète au point de n'être plus qu'un.

Cette union spirituelle fit scandale tout d'abord par la forme des textes. Bruneau-Zola adoptèrent la prose, rejetant brusquement la « monotonie et l'uniformité des vers » (et quels vers, quelquefois !...). Gounod avait déjà constaté que « le musicien devient en quelque sorte l'esclave du dialogue au lieu d'en rester le maître ». Hardie fut cette innovation qui fut critiquée ainsi que les décors, les costumes, les accessoires. Ce réalisme, qui allait jusqu'à faire paraître sur la scène de l'Opéra un ouvrier en tenue de travail, un bourgeois en veston, chantant des textes prosaïques, secouait violemment la tradition... On reprocha aussi au compositeur l'emploi des quintes successives, les gammes par tous les doubles de basses, les répétitions de cadences mineures et puis aussi son wagnérisme faisant oublier ainsi l'admirable mélodiste. Cependant, dans la contrepartie notons des appréciations qui justifient la paisible obstination du compositeur encouragé par Charrier, Charpentier et Debussy qui écrivait « Bruneau a, entre tous les musiciens, un beau mépris des formules : il marche à travers les harmonies sans jamais se soucier de leur vertu grammaticale sonore ; il perçoit des associations mélodiques que d'aucuns qualifient de monstrueuses quand elles ne sont simplement qu'inhérentes. » Et Paul Dukas : « On sent un effort passionné vers la clarté, vers la vérité dramatique, vers la vie musicale qui, en dépit des obstacles, parvient à se formuler en une langue fruste, sans doute chargée de locutions étranges, mais forte et admirablement adaptée aux nécessités de l'expression ».

Alfred Bruneau a écrit des mélodies célèbres telles que les Lièdes de France, les Chansons à danser, des pièces pour violoncelle, un Requiem, Le Chant du drapeau (hymne), Ode à la Paix, Nocturne, Résurrection, Amitié (poèmes lyriques), des pages symphoniques : Ode Héroïque, Léda (ouverture de concert), La Belle au Bois dormant, Penthésée mais toute son action musicale était tendue vers le théâtre. Le Rève, créé à l'Opéra-Comique le 18 juin 1891 et que j'ai eu l'occasion d'applaudir au cours d'une reprise en ce théâtre aux environs de 1932, marque dans ce premier essai une date décisive dans l'histoire de l'art lyrique français. On est obligé d'admettre la portée directe et indirecte, l'influence de cette œuvre. La collaboration avec Emile Zola devait être féconde avons-nous dit, en voici des titres : L'Attaque du Mounli (Opéra-Comique, 23 novembre 1893) dont l'action se passe en 1870 mais, pour ne pas faire apparaître les uniformes prussiens sur la scène, les auteurs reportèrent l'action à l'époque des guerres de la Révolution ; Messidor (Opéra, février 1897) dont le prélude du quatrième acte reste une page de choix. Georges Hùe écrivit à ce sujet « où par l'emploi des majestueuses tenues d'un orgue de cuivres, il évoque d'une façon presque physique, la masse dorée des champs de blé murissant ».

L'Ouragan (Opéra-Comique, 29 avril 1901), L'Enfant Roi (Op. Com., 3 mars 1905), Nais Micoulin (Opéra de Monte-Carlo, 2 février 1907), La Faute de l'abbé Mouret (qui enfin lui revint - Paris 1907). Pendant la guerre (14-18) l'Opéra-Comique représenta Les quatre journées (1917). Notons encore, sur un poème de Saint-Georges de Bouhélier : Le Tambour, Le Roi Canaule (Opéra-Comique, 1920) sur un livret de Maurice Donnay, Le Jardin de Paradis (Opéra, 1921), Angelo (Opéra-Comique, 1928), Virginie (Opéra, 1931). Enfin des ballets : Les Bacchantes (Opéra 1912), L'Amoureuse Leçon (Paris, 1913).

Après cette fastidieuse énumération qui montre à quel point Alfred Bruneau est délaissé, j'hésite à citer encore des titres autant oubliés que ces œuvres, ce sont ses volumes de critiques qu'il publia alors qu'il écrivait pour la « Revue Indépendante », au « Gil Blas », au « Figaro » et au « Matin ». De son amitié pour Zola, qui resta fidèle jusqu'à la mort de l'écrivain, il laissa un livre de souvenirs : A l'ombre d'un grand cœur (1932).

Véritable précurseur, tout en gardant dans sa hardiesse sans tapage une indulgente sérénité envers ses détracteurs, il souffrit parfois de l'ombre qui s'épaississait autour de son œuvre. Succédant à Gabriel Fauré au fauteuil de l'Institut le 17 juin 1925, il devait mourir à la suite d'une congestion cérébrale, après une opération chirurgicale le 15 juin 1934. Son corps fut inhumé au Père-Lachaise où reposent ses cendres.

Né à Paris le 3 mars 1857, il avait fait ses études musicales au Conservatoire. Il y étudia le violoncelle avec Franchomme, l'harmonie avec Savard et la composition avec Massenet. En 1881, le Second Prix de Rome lui fut décerné avec la cantate intitulée Geneviève. Mais il ne voulut pas attendre le Premier et préféra travailler librement. Son premier essai eut lieu au théâtre du Château d'Eau le 7 juin 1887 avec Kerim. Et maintenant, que reste-t-il à faire ?

PIERRE PAUBON.

Les instituts de musicologie en France

(Suite de la page 1)

Quant à sa bibliothèque elle reste un des éléments les plus sûrs de l'approche de la Musicologie : ouvrages de base, partitions, usuels, disques, revues, microfilms, etc.

Le rayonnement de l'Institut de Musicologie est encore amplifié par la fondation en 1953, sur l'initiative de J. Challey, de l'Association des Concerts de Midi. 200 concerts une fois la semaine pendant le déjeuner (buffet froid prévu avant 12 h. 30), ont permis déjà l'établissement de programmes faisant alterner la musique ancienne reconstituée avec les instruments d'époque et le répertoire classique ou moderne. Pour les œuvres contemporaines, des sondages faits dans le public même, ont permis de mieux connaître et comprendre le goût du public de jeunes qui forment l'essentiel de l'assistance. Utiles leçons ! Il s'avère que le public n'est pas hostile à la nouveauté, mais que la gratuité, les recettes, la mode ou le culte de la fausse note ne trompent personne, même si on croit abriter sa médiocrité derrière la technique !

Si Paris reste le cœur de la France musicologique si la France reste cruellement « dépeuplée » sur ce point en ce domaine on ne peut nier la valeur des deux autres centres de ce genre existant en province. Strasbourg possède un Institut de Musicologie. De création allemande, la chaire fut occupée depuis 1897 par G. Jacobstahl et F. Ludwig. En 1919, c'est le professeur Gérald qui est désigné et dès 1948 Y. Raksett enseigne mais elle meurt prématurément en 1948.

Après un intérim de F. Munch, directeur du Conservatoire municipal, Marc Honegger prend la direction. Sous son impulsion nombre d'activités vont naître.

L'enseignement est assuré depuis 1966 dans les nouveaux bâtiments de la Faculté des Lettres. Des cabines d'écoute, une installation technique d'avant-garde permettent toutes les manipulations magnétiques ou radiophoniques. Des

LES MUSICIENS DE NOS FÉDÉRATIONS

Au succès de Guy Touvron (de l'Harmonie de Vichy et de Saint-Yorre), que nous avons annoncé dans le journal d'octobre, nous avons à ajouter celui de Jean-François Dion de l'Avenir Musical Arcachonnais où il fut l'élève de M. Berque et qui a obtenu lui aussi, au Conservatoire National Supérieur de Paris, un 1er Prix à l'unanimité de Cornet, dans la classe de M. Ludovic Vaillant.

Comme Guy Touvron, Jean-François Dion était dans sa première année de classe au Conservatoire et nous lui adressons nos très vives félicitations.

Nous tenons à souligner que le morceau du Concours était de notre grand ami le Ddt Jules Selmer-Collery.

Paul Beuscher au service de la musique... et : A VOTRE SERVICE !

vous propose :

- Tous instruments pour HARMONIES et FANFARES,
- Equipements pour formations musicales : casquettes, écussons, bannières, etc...
- Catalogues gratuits sur simple demande,
- Conditions spéciales aux sociétés.

Paul Beuscher

25, 27 et 29 Bld Beaumarchais - PARIS-4^e

Aucune succursale - Tél. 887-09-03

que. Un groupe de danse ancienne est aussi en formation.

Avec 900 volumes, 35 revues, cet Institut prépare les étudiants à la recherche selon les méthodes les plus modernes (classement par fiches lumineuses). Une collection d'instruments anciens complète l'établissement.

La Musicologie est ainsi, non une recherche difficile et austère, mais tournée résolument vers l'animation culturelle : elle met en valeur ou ressuscite des œuvres méconnues.

Ce panorama serait incomplet si, les débouchés et les études de la musicologie n'étaient évoqués (autant qu'on le puisse dans le climat de réforme actuel).

Ces instituts doivent tous trois résoudre les mêmes problèmes pédagogiques, car science neuve, la Musicologie doit trouver dans l'Université une part prépondérante, et non comme le prouvent les textes administratifs, être placées après le sanscrit, l'égyptologie ou le journalisme !

La difficulté de cet enseignement réside dans les fortes différences de niveaux des étudiants qui se présentent, des professeurs d'éducation musicale désireux de compléter leur formation, aux étudiants d'Histoire de l'Art, de lettres classiques, de langues, totalement « incultes » en technique musicale.

Des cours de rattrapage sont souvent organisés, parallèlement aux travaux pratiques. Curieusement la proportion des étrangers est considérable : ceci prouve l'ouverture plus grande à la musique dans les universités étrangères que dans les nôtres.

Si 1.025 inscriptions entre 1952 et 1968 furent enregistrées à la Sorbonne, les conditions nouvelles d'inscriptions dans la réforme, a limité sérieusement le nombre de candidats.

Dans l'ancien régime, Strasbourg présentait le plus large choix avec trois certificats d'Etudes supérieures d'Histoire de la Musique valables pour les licences d'Archéologie et de Lettres Classiques ; le régime nouveau a aligné les trois Universités. Dans le cadre du second cycle, un certificat C1 d'Histoire de la Musique, valable pour la licence et la maîtrise d'Art et d'Archéologie.

Le certificat C1 de Musicologie plus spécialisé est valable pour la maîtrise de Musicologie ou la maîtrise libre avec rédaction d'un mémoire en deux ans. De plus les Doctorats d'Etat, d'Université (pour les étrangers), de Troisième Cycle, sont accessibles aux chercheurs.

Les cours portent sur la paléographie musicale, réalisation de basses chiffrées et organologie (ces deux questions forment l'ossature de mon cours strasbourgeois), où des questions spécialisées figurent au programme dont voici une liste limitative :

Introduction musicale d'Alypkins, manuscrit de Bamberg, le Choral de la Réforme à nos jours, la Flûte Enchantée de Mozart, le Voyage d'Hiver de Schubert, les Petites Liturgies de Messiaen (Paris). Les Messes de Josquin des Prés, l'œuvre de Gabriel Fauré, les tablatures d'orgue (Strasbourg), la noutmatique anglaise, édition d'un office rythmique du XII^{ème} siècle (Poitiers).

Des éditions antiques d'ouvrages anciens, restitutions de musique ancienne, dictionnaire de la musique sont actuellement en chantier. Ajoutons les émissions radiophoniques, articles dans les revues spécialisées, gravures de disques et c'est encore maintes omissions qu'il faut déplorer dans ce tableau forcément succinct : de telles facilités au travail de recherche sont offertes aux jeunes musiciens, cependant.

Malheureusement, un nombre forcément limité d'étudiants se présentent car des études secondaires complètes, le D.U.E.L. couronnant le premier cycle, doivent engendrer des connaissances musicales sérieuses acquises au Conservatoire ou cours privés.

Un espoir surgit avec l'introduction progressive dans chaque académie, de l'option Arts.

Ajoutons que certaines Universités comprenant l'appel profond de la musique au sein du monde étudiant créent des cours complémentaires. Lille et Rennes notamment permettent par des cours accessibles aux diverses couches d'étudiants, une première approche des problèmes musicaux, mais avec des spécialistes étrangers à la discipline.

Dijon a tenté l'an dernier une expérience pleine de promesses, portant sur trois années. Sur l'initiative de M. le doyen Martin et des professeurs Thuillier et Folz, un cours d'initiation à la Musicologie m'a été confié. Pour la première fois la Musicologie a une sanction obligatoire dans les examens d'Histoire de l'Art. Nul conservateur de Musée ne pourra plus désormais ignorer le rôle de la mandore, ou le rôle plus pictural que musical de l'archiluth au XVIII^{ème} siècle !

Autre initiative due à l'obligeance de M. A. Ameller, directeur du Conservatoire National de Dijon, les élèves de la classe d'Histoire de la Musique (cours supérieur), peuvent librement assister à ce cours universitaire sur simple autorisation du Doyen de la Faculté des Lettres.

Ainsi s'établit l'heureux mariage tant souhaité de l'Université et du Conservatoire de Musique.

La Musicologie n'est donc pas une discipline étroite, bonne pour vieux monsieur à lorgnon et barbe ! Elle s'ouvre vers l'avenir, s'appuyant sur d'autres disciplines pour y puiser la vigueur scientifique qu'elle exige elle-même dans sa quête intellectuelle.

Il faut déplorer les difficultés de recrutement dans le cadre trop rigide des études actuelles, le trop petit nombre de postes offerts (trois professeurs, un maître-assistant, un assistant), le nombre restreint d'Universités souvrant à un cours public de musique plus destiné souvent aux dames distinguées et oisives qu'à des étudiants sérieux et de leur en faire connaître l'art le plus complet et le plus universel qui soit.

Clef de voûte de l'enseignement supérieur musical en France, la Musicologie devrait trouver rapidement un plein essor dans l'expansion que la musique sera amenée à connaître comme un des ouvrages essentiels de la société de demain.

D. PAQUETTE.

INSTRUMENTS de MUSIQUE


WELTKLANG

DIFFUSION EXCLUSIVE :

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf - PARIS

Ces instruments à vent (cuivres) de qualité exceptionnelle et de prix intéressants s'adressent aux professeurs et aux amateurs.

Examens d'élèves des fédérations 1969

DIVISIONS	TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
PIANO			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Petits contes — n° 1 Marche Pantins et Marionnettes Rondo classique Andante et Toccata	Chostakovitch Jacques Destrelles Noël Gallon Gabriel Grovlez	Billaudot Consortium Billaudot Consortium
VIOLON			
Préparatoire Elémentaire	Menuet Mélodie expressive	Ch. Brown Charles Dancja (R. Daniel)	Consortium Consortium
Moyen Supérieur	2 pièces anciennes : ariette et air vif Arioso et Rondo	L. et J. Aubert René Berthelot	Lemoine Delrieu
VIOLON-ALTO			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Réverie Ponette Aria 8 ^e Concerto — 1er solo	Sizain Jean Meyer Albert Roussel Rod. - arr. Glnot	Delrieu Delrieu Leduc Jobert
VIOLONCELLE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Berceuse Pavane Sonate Trois Pièces : N° 2 Aria — N° 3 Gigue	Cornélis Liégeols " " J.L. Dupont F. Foret	Billaudot Billaudot Ed. Ouvrières Billaudot
CONTREBASSE A CORDES			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Six pièces faciles (une pièce au choix) Six pièces faciles (deux pièces au choix) Concertino (sol majeur) Concertino (mi mineur)	André Ameller André Ameller Ch. Labro Ch. Labro	Consortium Martin Consortium Consortium
CHANT			
Préparatoire Elémentaire	Vocalise — (au choix du professeur) Vocalise facile (au choix du professeur)	Concone Concone Ch. Gounod	Billaudot Billaudot Lemoine
Moyen	Mon amour à mon cœur Vocalise de moyenne difficulté (au choix du professeur)	Concone Mozart Concone Ch. Gounod	Billaudot au choix Billaudot Choudens
Supérieur	Noëce de Figaro — air de Chérubin Vocalise plus difficile (au choix du professeur) Venise		
FLUTE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Chant du Gaulois Petite pièce Sonate en fa majeur Chanson et Badinerie	Dorsselaer Marcel Boucard Loillet Pierre Camus	Billaudot Martin Lemoine Leduc
HAUTBOIS			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Élégie Aubade Vénitienne — air — rigaudon (Le carnaval de Venise) 1er Solo — (révisé par Pierre Bajoux)	Albrespic Gabelles André Campra Collin	Leduc Billaudot Ed. Ouvrières Leduc
CLARINETTE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Mini-marche Invocation et Danse Sonate N° 1-2-3 Concert (partie piano en Mi B)	Gallet Dorsselaer Cimarosa Albinoni	Billaudot Billaudot Martin Martin
BASSON			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Arioso Dans les Pins Concertino Andante et Rondo Hongrois	Marcel Cariven R. Hubert Monic Ceconi Weber (revu par Dhérin)	Consortium Martin Consortium Billaudot
COR			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Canzone (extrait des 3 pièces) Chant du Sonneur Dans les Alpes Frères Jacques	Ameller Clérisse Douane Berthelot	Gacher Billaudot Consortium Leduc
SAXO-ALTO			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Gentiment Hadine Badine Berceuse et promenade Première suite	Blin Prudent Bataille Jean Gallet R. Bréard	Consortium Billaudot Billaudot Leduc
SAXO Ténor ou Soprano			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Largo Trois pièces (la 1ère seulement) Thema con variazoni Concerto	Haendel Serge Lancen Haydn Albinoni	Consortium Martin Martin Martin
TROMPETTE - CORNET - BUGLE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Chant de joie Andante et allegro comodo Grave et Gigue Lied et Scherzo	Classens Emile Baudrier J. Avignon Albrespic	Consortium Billaudot Billaudot Leduc
TROMBONE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Andante Légende Celtique Pensée Religieuse Impromptu (Version difficile)	R. Dhaene P. Fievet J. Semler-Collery A. Massis	Gras Billaudot Decruck Leduc
SAXHORN-BASSE TUBA			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Complainte Dans les Pins Rêverie de printemps Fantaisie N° 2 et 1	Lucien Nivert R. Hubert P. Jeanjean P. Max Dubols	Billaudot Martin Billaudot Choudens
ACCORDEON			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Berceuse pour Sylvie Tarentelle (sans coupure) Minuetto Volubile Fantaisie Baroque	Léo Laurent Marcel Azzola H. Rawson J. et J. Medinger	Beuscher La comète Parisiana Beuscher
GUITARE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	Valse de Danzas De Andalucía Pavane N° 1 (N° 1001) Impressions de Voyage — les 3 N°	Brahms-Martin R. Worschech Luis Milan P. Delaunay	Consortium Billaudot Max Eschig Consortium
MANDOLINE			
Préparatoire Elémentaire Moyen Supérieur	La Corne d'Or (la 1ère Mandoline) Gavotte d'Armide Quelques Fleurs — Mazurka de Concert. Sicilliana — Pièce de Concert	Beethoven-Marteau Gluck-Maciocchi Mario Maciocchi F. Menichetti	R. Deslaurier Adolfé Adolfé Le Médiateur

EDITEURS

- ADOFE — 17, rue Saulnier - Paris-9^e
- BEUSCHER — 27, boulevard Beaumarchais, Paris-4^e
- BILLAUDOT — 14, rue de l'Echiquier, Paris-10^e
- CHOUDENS — 38, rue Jean-Mermoz, Paris-8^e
- CONSORTIUM — 24, bd Poissonnière, Paris-9^e
- DECRUCK — 61, av. Raymond-Poincaré, Paris-16^e
- DELRIEU — 45, avenue de la Victoire 06-Nice.
- ESCHIG — 46, rue de Rome, Paris-8^e
- GACHER — 69, rue du Fbg St-Martin, Paris-10^e
- GRAS — 36, rue Pape Carpentier, 72-La Flèche.
- JOBERT — 44, rue du Collisée, Paris-8^e
- LA COMETE — 80, rue René-Bou langer, Paris-10^e
- LEDUC — 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er
- LE MEDIATOR — 118, av Joffre, 93-Epinay/Seine.
- LEMOINE — 17, rue Pigalle, Paris-9^e
- MARTIN — 106, La Coupée, 71-Charnay-les-Mâcon.
- Ed. OUVRIERES — 12, av. Scour-Rosalie, Paris-13^e
- PARISIANA — 5, rue Pasteur, Paris-11^e
- RENATO-DESLAURIER — 25, rue Michel le Comte Paris-3^e
- ZURFLUH — 73, boulevard Raspail, Paris-6^e

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon
fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
LES EXAMENS FÉDÉRAUX

Communiqués

SEJOURS A PARIS
Le service «vacances» de l'U.F. O.L.R.E.P. organise 4 séjours à Paris. Noël à Paris, du 23 décembre au 29 décembre au matin.

Nouvel an à Paris, du 29 décembre au 4 janvier au matin.

Mardi Gras à Paris, du 17 février au 23 février au matin.

Mardi Gras à Paris, du 24 février au 2 mars au matin.

6 JOURS COMPLETS

Le programme comprend :
Un circuit en car dans Paris : réception à l'hôtel de ville ; la visite des principaux quartiers de Paris ; la visite d'un musée classique et d'une exposition temporaire ; 5 soirées de spectacle dont l'Opéra ou l'Opéra Comique ; visites guidées avec les concours de conférenciers.

Logement en hôtels confortables. Repas à l'Alliance Française ou à l'hôtel.

Le séjour est conçu pour des adultes ; les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés de leurs parents.

Tout compris : formule « Alliance », 420 F ; formule « Restaurant-Hôtel », 470 F.

Inscriptions et renseignements : Union des Fédérations d'œuvres laïques de la Région Parisienne, 12, rue de la Victoire, Paris-9ème, tél. LAM. 12.30.

CENTRE ARTISTIQUE DE CHEVREUSE

Renseignements et inscriptions, Senté des Remparts (en face de la maison communale, rue de Versailles). Téléphone, demander M. Bourstin (aux heures ouvrables), au 355.88.93.

Inscription annuelle, 20 F par personne donnant droit à :

— 1 réduction de 50 % aux manifestations organisées par le Centre artistique ;

— 1 réduction de 10 % sur l'achat des livres et musiques utilisés dans l'enseignement au Centre artistique ;

— 1 réduction de 5 % sur l'achat d'instruments de musique ainsi que sur l'accord des pianos ;

— Abonnement gratuit à « La Lettre de Chevreuse ». (Bulletin de liaison et d'information trimestrielle du Centre artistique de Chevreuse).

Tarifs des cours de musique (tous instruments, toutes disciplines), d'art dramatique et d'expression corporelle.

La totalité du trimestre est due le jour de l'inscription soit 110 F pour une matière. Tarif dégressif pour l'élève suivant plusieurs matières, pour plusieurs membres d'un même foyer.

Un studio avec piano est mis à la disposition des adhérents moyennant 1 F la séance (20 à 25 minutes environ).



TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

4ème TRIMESTRE 1968

« BALS CHAMPETRES DE JEAN BENTABERRY »

de 14 h. 35 à 15 h.

17 NOVEMBRE :

Jojo Minois, polka pour piccolo (soliste : J. Tiberge), de L. Rival ; Gracienne, schottisch, de F. Andrieu ; Carences de fleurs, mazurka, de M. Briançon ; La de Pozan, jota, de M. Miranda ; les Lanciers, quadrille anglais de O. Métra.

1er DECEMBRE :

Vif argent, polka pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert), de F.-P. Loup ; Eva, schottisch pour clarinette (soliste : A. Médous), de Ed. Ayon ; Miramar-Camping, mazurka, de F.-P. Loup ; Ma Reine (My Queen), valse, de Wchanka-Cotee ; la Fille de Mme Angot, quadrille tiré de l'O. C. de Ch. Lecocq, par Arban.

15 DECEMBRE :

Belombra, polka, de F. Romain ; Reine, schottisch, de Gouyettes ; la Gardeuse de chèvre, mazurka, de F. Damian ; Belle Andorra, valse, de R. Coiteux ; L'Invincible, quadrille, de G. Wittmann.

29 DECEMBRE :

Monique, polka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), de R. Revest ; Perruche et Perroquet, schottisch, de A. Corbin ; Quinouche, mazurka, de F.-P. Loup ; Léda, valse, de G. Alter ; Busca, quadrille languedocien, de X...

DICTIONNAIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE

France Vernillat, auteur et producteur de nombreuses émissions de muséologie à l'O.R.T.F. — co-auteur avec Pierre Barbier de l'« Histoire de France par les chansons », en 8 volumes — et Jacques Charpentreau, l'un des meilleurs spécialistes de la chanson française des trente dernières années, viennent de publier, dans la Collection Larousse au format de poche « Dictionnaires de l'homme du 20^e siècle », le Dictionnaire de la chanson française, qui intéressera tous les publics.

Cet ouvrage est en effet le premier dictionnaire consacré à la Chanson française depuis les origines jusqu'à nos jours. On y trouvera les biographies des principaux créateurs et interprètes, des études sur leur œuvre, sur l'histoire des formes, des genres, des modes, des music-halls et cabarets au total plus de 800 articles, illus-

trés de très nombreuses photographies, dessins et caricatures, sur la Chanson sous ses aspects les plus divers.

Des articles de fond (trouvères, troubadours, chansons folkloriques, Radiodiffusion...) contribuent à faire de cet ouvrage passionnant un instrument de référence précieux pour tout savoir sur les vedettes actuelles (de Adamo aux yéyés) et mieux connaître cet art d'une prodigieuse fécondité qui exprime à la fois les sentiments personnels et l'histoire collective d'un pays « où tout finit par des chansons ».

Dictionnaire de la Chanson française par France Vernillat et Jacques Charpentreau, 1 volume (12,5 x 17,5 cm), couverture pèliculée en couleurs, 256 pages très illustrées. Collection Larousse des « Dictionnaires de l'homme du 20^e siècle ».

CONCOURS DE COMPOSITION

de l'Hymne Officiel de la Confédération Musicale de France

Le jury a désigné à l'unanimité « l'Hymne » de Roger Boutry sur 23 œuvres présentées.

Roger Boutry, 1^{er} grand prix de Rome, professeur au Conservatoire

National Supérieur de Musique de Paris, reçoit le prix de 500 Frs décerné au lauréat de ce concours par les Editions Robert Martin.

NOS CONCOURS

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE BOURG-EN-BRESSE

Comme nous l'avons annoncé au cours des premiers mois de l'année 1968, Bourg-en-Bresse (01), haut lieu du tourisme et de la gastronomie française, avait décidé d'organiser les 22 et 23 juin 1968 un grand Concours international doublé d'un Festival de Musique.

Les événements que nous avons connus au mois de mai dernier ont contraint les organisateurs à porter ces festivités en 1969.

En raison du nombre important des sociétés musicales ayant fait connaître leur participation, la ville de Bourg-en-Bresse a décidé, en accord avec la Confédération musicale de France et la Fédération musicale des sociétés du Sud-Est, de réorganiser ce concours les 21 et 22 juin 1969.

Signations également que le Congrès annuel des sociétés musicales du Sud-Est tiendra ses assises en cette ville, et ce, pour la deuxième année consécutive.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées au secrétariat général du concours inter-

national de musique, Hôtel-de-Ville de Bourg-en-Bresse (01).

Ce concours est ouvert aux formations suivantes : harmonies, fanfares, orchestres symphoniques, chorales, batteries-fanfares, tambours et clairons, fanfares de trompes, cors, orchestres à plectres, formations d'accordéon, formation juniors.

Nous inclurons les sociétés musicales à participer nombreuses à ces festivités, d'autant plus que de nouveaux avantages financiers seront accordés aux sociétés participantes.

OUVRAGE POUR CLARINETTE

Etude des gammes et principaux accords pour la clarinette par Yves DIDIER Professeur au Conservatoire de Bordeaux

A l'usage du Conservatoire national supérieur de musique de Paris et des écoles de musique de province.

60 pages traitant les gammes en secondes, tierces, quarts, quintes, sixtes, septièmes et octaves ; accords parfaits, brisés, accords de septième, arpegge de Rossini, terminées par un « Vade Mecum » achevant la clarinettiste à la maîtrise parfaite de l'embouchure et des doigts.

En vente chez l'auteur : 12, rue des Liserons (33) Bordeaux Cauderan, Téléphone 47.16.60.

COMMUNIQUÉ

Concours international de violoncelle « Gaspar Cassado ». L'Organisme autonome du Théâtre Municipal de Florence communique qu'à partir du « XXXII^e Mai Musical Florentin 1969 », il ouvrira un Concours international de violoncelle dénommé à la mémoire de Gaspar Cassado.

Ce concours aura lieu tous les deux ans. Il sera ouvert à tous les violoncellistes de toutes nationalités qui, le 31 décembre 1968, n'auront pas dépassé l'âge de 31 ans.

Les normes et les modalités des bans de concours seront publiées le plus vite possible, et envoyées à toutes les organisations intéressées.

Pour comprendre les musiciens d'aujourd'hui d'HENRY BARRAUD

Henry Barraud n'est pas seulement un des musiciens les plus incontestés de sa génération, dont on connaît au moins « Le mystère des Saints Innocents », « Numance », « Rapsodie cartésienne » et « Rapsodie dyonisienne ». Il est aussi, depuis quelques années, l'auteur des émissions de l'ORTF « Regards sur la musique », qui, tous les dimanches à 11 h., initient un public grandissant.

Cet ouvrage est accompagné d'un disque 33 T - 17 cm des Cent cinq exemples musicaux exposés dans le livre.

D'une présentation très agréable, il éclaire le lecteur sur l'essentiel des recherches les plus récentes des compositeurs de ce temps. Paru aux Editions du Seuil, 27, rue Jacob, Paris.

Monsieur PARDOEL n'est plus

Texte de l'hommage posthume rendu par Monsieur René LAFARGUE à Monsieur PARDOEL, lors de ses obsèques à Pau, lundi 14 octobre 1968.

Madame, Mon général Messdames, Messieurs,

Il aura fallu à la fois la soudaineté du malheur, les difficultés de l'éloignement et certes aussi, l'ironie du sort, pour qu'un simple musicien amateur ait à rendre en ce jour, un suprême hommage à Monsieur Pardoel, président d'honneur de l'Amicale des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse.

Je suis de ceux qui ont eu le privilège de voir naître dans les difficiles années de la défaite, cette phalange dont Monsieur Pardoel fut le fondateur et le chef. Au milieu de difficultés de toutes sortes, il sut en faire l'une des meilleures formations musicales de l'époque, avant qu'elle ne se transformât en Musique de la Place, au moment de la Libération, et ce sont ses tambours et ses clairons qui eurent le privilège d'assurer le défilé de la Victoire.

Animateur incomparable, musicien indiscuté, il avait alors lancé dans la vie, des garçons qui figurent aujourd'hui au Bottin mondial de la musique et pour qui, en ce moment, une page se tourne au livre de leur vie qui n'avait peut-être plus eu son équivalent depuis les jours de la captivité, de l'occupation, de la résistance et de la libération.

Il sut leur inculquer à un si haut point la belle formule de Nietzsche : « Sans la musique, la vie serait une erreur », que 25 ans après, ils sont à peu près les seuls anciens des Chantiers groupés en une Amicale nationale qui se réunissent tous les deux ans à Châtelguyon. Il partageait, avec le général de La Porte du Theil, qui a voulu être des nôtres aujourd'hui, la présidence d'honneur de notre groupement et était fidèle à tous nos rendez-vous. Nous n'oublierons pas son accueil paternel lors de nos retrouvailles biennales, sa baguette inimitable, la ferveur des Marseillaises qu'il dirigeait, l'émotion de ses interventions à la fin de nos banquets.

Tout cela serait-il terminé à jamais ? Nous ne pouvons pas le croire et avec Baudelaire, au contraire, nous restons tous persuadés que la Musique est capable de crever le ciel.

Il nous reste le devoir de lui être fidèles et lorsque, le 7 septembre prochain, nos clairons et nos tambours feront entendre la sonnerie « Aux Morts » pour nos 50 disparus, je sais que bien des cœurs seront gonflés de peine à la pensée du nouveau nom qu'il nous faudra désormais ajouter à une liste pourtant déjà trop longue.

Il nous reste aussi l'honneur d'avoir été ses musiciens ; nous oublierons ses sévérités, même si elles nous paraissent injustes ou disproportionnées pour ne penser qu'à l'enrichissement qu'il nous a procuré et qui nous marque pour la vie.

Il nous reste encore la joie que nous savons lui avoir procurée en nous groupant comme nous l'avons fait, 20 ans après notre passage à la Musique Nationale des Chantiers ; et si ces retrouvailles furent pour nous inoubliables, il nous a dit lui-même qu'elles figuraient parmi les moments les plus denses de sa vie.

Il nous reste enfin l'espoir que, partageant la même foi, nous garderons au cœur, l'assurance que ce n'est pas un adieu mais un au revoir que nous sommes venus lui adresser aujourd'hui.

Madame Pardoel, si j'étais venu ici simplement avec le devoir de vous apporter les condoléances pourtant bien at-

HARMONIAL

Les Editions Robert Martin à Mâcon publient en ce moment un ouvrage du compositeur Géraud Gogerat appelé Harmonial. Il s'agit d'une série de disques microsilicon, 45 t. accompagnés d'une partition.

Les musiciens de nos ensembles populaires aiment jouer de leur instrument à la maison ; ils aiment également écouter des disques. Jusqu'à maintenant il n'existait pas d'ouvrages conciliant le plaisir de l'écoute et celui de la pratique de l'instrument. Harmonial veut remédier à cette lacune. Ainsi l'instrumentiste retrouve-t-il les nuances et le chatoiement déployés par le disque ou par la société à laquelle il appartient. En fait il retrouve l'ambiance sonore et la présence de l'orchestre. Harmonial comprend des œuvres importantes des grands musiciens, arrangées pour permettre à n'importe quel instrument de se faire accompagner par l'orchestre et d'autres fois d'accompagner un ou deux solistes.

Dans la première série Géraud Gogerat propose des œuvres brèves qui permettent de comprendre l'évolution du langage musical depuis le moyen âge jusqu'à Haydn et qui présentent des combinaisons orchestrales riches à assimiler. Chacun reconnaîtra les divers instruments et les sonorités particulières aux différents assemblages. Dans les autres séries le tableau sera complété de façon à faire le tour de l'histoire de la musique et d'accéder à une large connaissance du répertoire musical. Pour une grande partie des œuvres proposées il n'existait pas de version pour orchestre. Géraud Gogerat, avec le métier qu'on lui connaît, a composé les arrangements et dirigé les enregistrements.

La partition d'Harmonial est présentée de telle façon que tous les instruments jouant seuls puissent mêler leur voix aux œuvres proposées. Il est à noter que, abstraction faite des tout premiers exercices destinés à se familiariser avec Harmonial, les œuvres proposées présentent déjà par elles-mêmes, pour le simple auditeur, un intérêt exceptionnel, le choix et la qualité des interprétations en faisant des enregistrements hors de pair.

Nous souhaitons un plein succès à cette édition proposée par un de nos plus grands compositeurs et par une maison d'édition qui veille depuis longtemps déjà à la diffusion de la bonne musique et dont chacun sait l'intérêt qu'elle porte à nos sociétés populaires.

tristées de nos quelque 700 anciens, il me semble que mes amis me reprocheraient quelque chose. Permettez-moi de revendiquer pour eux et pour moi, l'honneur de prendre sur nos épaules une part, si infime soit-elle, de votre immense peine.

Et vous, Chez Monsieur Pardoel, sachez que jamais plus nos congrès ne pourront être, sans vous ce qu'ils étaient, mais que les garçons que vous avez formés et qui, peut-être, grâce à Vous, sont devenus des hommes, seront toujours, quoi qu'il arrive, fidèles à votre souvenir.

René Laffargue

Musique militaire

■ Chef de Fanfare de chasseurs, 50 exécutants, stationnée en Allemagne, 35 kms de THIONVILLE, dispose de plusieurs places dans les pupitres de trombone, Basse et Hautbois pour musiciens appelés ou désirant faire carrière. Pour tous renseignements, écr. à M. le Commandant du S.P. 69.213.

CARNET DU MOIS

DISTINCTIONS

André Ameller, officier du Mérite National, décret du Président de la République au Journal Officiel du 11 mai 1968.

MM. Dondeyne, Guilhaumene, de Tarbes, ont été promus au grade de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Nous adressons nos plus vives félicitations pour ces distinctions, bien méritées.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de M. Van Riel, Bourgmestre de et à Angerlo (Gelderland) vice-président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, Président de la Confédération des Sociétés Musicales de Hollande ; de M. Roger Weiller, de Saint-Aulaye (Dordogne), chef d'orchestre ; de M. Anicet Degaugue, de Pruniers (Loir-et-Cher), directeur de la Batterie-Fanfare « l'Espérance » et de Madame Bascol, mère de notre dévoué Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn. Nous adressons aux familles respectives, nos bien vives condoléances et l'expression de nos sentiments attristés.

VIENT DE PARAITRE

AIRS HETEROGENES

Qui furent donnés en première audition à la Salle Gaveau le 22 octobre 1966 par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de Désiré Dondeyne, viennent d'être édités par :

Molenaars, agent en France, Martin à Mâcon (S.-L.).

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DU DISQUE

Octobre 1968 - Spécial presse - Sujet : Statistiques des ventes de disques pour l'année 1967.

33 tours (17 et 18,5 cm), 2.638.558 unités ; 33 tours (25 cm), 1.203.548 unités ; 33 tours (30 cm), 1.244.830 unités ; 45 tours simples, 9.562.536 unités ; 45 tours E.P., 21.944.906 unités ; divers, 324.591 unités.

Total général 46.918.969 unités

Sources. — Les 36 maisons membres du Syndicat national de l'Industrie et du Commerce Phonographiques (S.N.I.C.O.P.) ont été interrogées ainsi que trois maisons indépendantes. L'ensemble de ces maisons représente 95 % des ventes de disques.

Note. — Le nombre des muséographes mis sur le marché en 1967 a été de 745.000 exemplaires.

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)

19, rue Saint-Denis - PARIS-1er

Tél. CEN 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

Tarif franco



Antoine Courfois

8 RUE DE NANCY PARIS 10^e

NORD 77-65

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone, basse et saxo. S'adresser maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél. 51.

■ Emplois de bureau fabrication, magasin, dans usine automobiles, réservés à musiciens assurant partie dans Harmonie ou Orch. Symphonique. S'adr. M. Marcel JEAN 10, rue Dr Chanoine, 27-Vernon.

■ Harmonie ANJOU, procurerait emploi de bureau à jeune clarinetiste. Sérieuses Réf. exigées. Ecr. Journ. qui transm. s/N° 650.

■ Harmonie Division sup. recrute excellents musiciens dans pupitres suivants: Basse, Trombone, Cor, petit cuivre et clarinette. Emplois réservés avec possibilités de logement. Adr. offres avec curriculum vitae à M. Gaby BLEIN, Dr de l'Harmonie de Bourgoin-Jallien, 38-LA TOUR DU PIN (Isère).

■ Cherche conducteur typo ou typo minerviste. Place stable, logement assuré. Préférence à musicien. Impr. MICOLON 20, av. de la Gare 71-PARAY-LE-MONIAL (Saône et Loire).

■ Offre d'emploi pour menuisiers, ébénistes, tôlier et serrurier à tous musiciens de clique et d'harmonie cuivre et bois. Ecr. M. BERNARD, rue Ste-Dominique 85-MONTAIGU (Vendée).

■ Commune de SASSENAGE (Isère) recherche profès. Musique pour enseigner dans les Ecoles primaires Emploi réservé à excellent trombone à coulisse, pouvant éventuellement pratiquer et enseigner la basse. Adr. candidatures à M. le Maire avant le 20 novembre. Possibilité logement 3 pièces à titres onéreux.

■ Harmonie de MOREZ 39 recherche musiciens: Clarinette, trombone, Basse, Bugle, Baryton, possibilité emploi industrie et logement. Faire offre à M. P. BURNICHON 24, av. de la Gare 39-MOREZ.

COUESNON

tous instruments
d'orchestre
d'harmonie et de jazz

cuires
fanfares
batteries
flûtes
clarinettes
hautbois
guitares

NOUVELLE ADRESSE : 36, rue du Maroc — PARIS XIX^e
Téléphone : 206.69.80

OFFRE D'EMPLOI

■ Ville de COUTANCES (50), 11.000 habitants : concours pour le recrutement d'un directeur d'une Ecole de Musique et de l'Harmonie Municipale. Conditions : contrat d'une année renouvelable tacitement. Service hebdomadaire de 30 heures pour cours, répétitions, services. Rémunération sur la base de l'indice brut 300. Logement à titre onéreux.

OCCASIONS

■ A VENDRE 1) en bloc : 39 partitions d'opéras, chant et réduction piano, semblablement reliées, (dont Fldello, Pelléas et Mélisande, La Flûte enchantée, Don Juan, Les Noces de Figaro, Boris Godounov, Parsifal, Tristan et Isolde).

2) Les 17 quatuors de Beethoven et les 27 quatuors de Mozart, en 4 volumes (parties instrumentales séparées). S'adresser à M. R. CHAILLON 81, rue de l'Assomption PARIS (16^e).

■ A vendre état neuf clarinette alto BUFFET-CRAMPON 500 F. Clarinette en la avec étui, la si b 500 F. S'adr. Journ. s/N° 653.

■ Achèterais matériel de gravure de musique sur étain. Ecr. Journ. s/N° 654.

■ Cherche Tuba ut, 6 pistons en parfait état. S'adres. au journal s/N° 655.

■ Achèterais SAXHORN ALTO MI b, bon état. Ecr. M. JUANITO, 66, rue Lieutenant-Colonel-Donzelle, SAINT-PRIX (95). Téléph. 960.39.10.

■ Suis acheteur deux saxos alto d'occasion très bon état. Ecrire M. GIMENO, chef Lyre Usselloise à USSEL (Corrèze).

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, a un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. P.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

Manifestations 1968-1969

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
5 et 6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. et festival.	M. Ange Pezsagli, 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio. S'adresser au siège, 3, rue de l'Angile, Lyon-5ème.
21 juin 1969	BOURG (Ain)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
25 et 26 mai 1969	EVIRON (Mayenne)	Concours international de musique.	M. Raymond Gilbert, directeur de la Musique municipale, Marie Evron (53).
1er juin 1969	LA LOUPE (Eure et Loir)	Concours international - Toutes sociétés fédérées.	M. Douvenot, 3, rue du Perche, La Loupe (28).
CONCOURS			
15 juin 1969	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national.	M. Lucien Benoist, 31, Cité des Grands-Prés, Romorantin (41).
22 juin 1969	BOURG (Ain)	Concours international de musique.	Hôtel de Ville de Bourg (01), M. Raquet, secrétaire général du C.O.
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	
FESTIVALS			
Pâques 1969	AJACCIO (Corse)	Festival international de musique, réservé aux sociétés classées en 1ère division et catégories supérieures), organisé à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon 1er et du Centenaire de la Musique Municipale d'Ajaccio.	M. le chef de la Musique Municipale d'Ajaccio 22, rue Forcioli Contti, 20-Ajaccio, qui transmettra au Comité d'organisation.
5 et 6 avril 1969			
11 mai 1969	LE BOURGET (Seine-St-Denis)	Festival de musique est organisé par «l'Avenir musical du Bourget» pour harmonies, fanfares et batteries fanf.	M. Patin, président, Hôtel-de-Ville du Bourget (93)
15 juin 1969	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du 30ème anniversaire du groupement Villefranche-Beaujolais et cinquantenaire de l'Union musicale de Villefranche.	M. Cazez, 35, rue F.-Giraud, Villefranche (69).
22 juin 1969	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des Fraises.	M. Thirlet René, vice-président, 8, rue Général-Gibon, Wolpply (57).
29 juin 1969	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de Musique du Centenaire de l'Harmonie.	M. Pothier Maurice, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette, Brioude.
5 juillet 1969	DIGOIN (Saône-et-Loire)	Festival de musique et Congrès de la Fédération de la Saône-et-Loire.	M. Elie Barthélemy, 9, cité des Sapins, Digoin (71).
5 et 7 septembre 1969	CHATELGYON (Puy-de-Dôme)	Festival national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F. de Châtelguyon.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie de CHARLEVILLE-MEZIERES, Division supérieure «B» (100 exécutants) recherche chef devant également assurer la direction de l'Ecole de Musique (300 élèves). Le choix sera déterminé par concours. Adresser correspondance à M. Pierre TISSERON, 13, Pavillon Bel-Air, Route de Nouzonville, 08-CHARLEVILLE-MEZIERES (02).

■ Emploi de linotypiste et de typographe metteur en page, réservé à musicien jouant clarinette, flûte, hautbois ou basse si b (logement assuré). S'adres. à Imprimerie R. BOUDET 61-L'ALGLE. Tél. 6-21.

■ Ex-chef de Musique Militaire, grande expérience. Ens. tous instr. recherche Direction Harmonie, Ecole de Musique, professeur de musique et de chant. C.E.G. et C.E.S. Logement. Ecr. au Journ. s/n° 657.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Musicien 22 ans, dégagé O.M. jouant clarinette, saxophone, accordéon et piano, recherche poste de professeur ou directeur Ecole de Musique (direction Harmonie) 2^e prix de solfège du Conservatoire National de Musique de Lille, 3ème mention d'Harmonie. Poursuit études Harmonie, contrepoint et fugue. De préférence Nord et P. de C. Faire offres à M. Roland INGELAERE 17, rue G. Dusotoir, HAU-BOURDIN (Nord).

■ Retraité militaire, 1er Prix et membre des Jurys au Conservatoire National Sup., cherche place direction, Ecole ou Harmonie Municipale, région Ouest ou Sud. Ecr. Journ. s/N° 653 qui transmettra.

■ Sous-Officier musicien, libre août 1969, cherche place professeur clarinette, saxo, solfège. Expérience enseignement. Références. Région Sud-Ouest. Epouse secrétaire-dactylo. Ecr. J1 sous le n° 656.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Percussionniste, 25 ans. Ex-Timballer solo dans musique militaire. Prix d'Excellence de timbales et Batterie du Conservatoire National de Musique de Mulhouse, cherche place stable comme musicien, professeur dans orchestre lyrique ou symphonique de préférence. Event. dans gr. harmonie. Prendrait direction d'une formation de batterie. Faire offre à M. Edouard REMOND 49, rue de l'Arbre 68-MULHOUSE (Haut-Rhin).

■ Chef de Musique, directeur Ecole de Musique, Professeur dans les C.E.G. Grande expérience. Sér. réf., recherche Direction bonne harmonie pouvant également assurer cours de Musique dans C.E.G. et Ecole de Musique. Ecr. Journ. s/N° 651 qui transmettra.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE

AJACCIO PAQUES - 1969 -

Conditions particulières pour groupes
par avion ou par bateau

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

l'Agence officielle

de la Confédération Musicale de France Lic. 183

Pour l'assurance Incendie, n'oubliez pas de souscrire le montant correspondant à la valeur réelle et actuelle de votre local, du matériel : instruments, partitions, équipement et mobilier.

CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

21, boulevard Poissonnière
Tél. : 824.89.24

PARIS-9°
C. C. P. Paris 286-25

COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT EN DUOS ET TRIOS SANS PIANO

Les pièces de cette collection, écrites à 2 ou 3 parties, ne sont pas exclusivement destinées à être jouées par 2 ou 3 instrumentistes. Elles conviennent aussi à de plus grands ensembles. Chaque partie, en effet, peut être jouée par un nombre variable d'exécutants. Ces pièces ont leur place toute indiquée dans les auditions et les concerts de fin d'année des Sociétés musicales et des Conservatoires.

PIECES EN DUOS

2 Flûte	M. Ceconi	: Jeu n° 1 Jeu n° 2
	L. Excoffier	: Fantasia Grazioso
2 Hautbois	M. Bonvalet	: La Clairière La Pinède
2 Clarinettes (en si b)	J. Clergue	: Mélodie Balancelle Pastourille L'Argyronète
	J.-M. Depelsenaire	
2 Saxophones altos	J. Clergue	: Primavera Volutés...
	J. Vallier	: Andantino Scherzando
2 Trompettes ou Cornets	P. Nagel-Truchet	: Le Jour La Nuit Parade n° 1 Parade n° 2
	H. Classens	
2 Cors (en fa)	G. Gabelles	: Bagatelle Près du Lao
Flûte et Clarinette (en si b)	M. Bonvalet	: Souvenir Canzona
Flûte et Saxophone alto	M. Quéral	: Lied Canonica

PIECES EN TRIOS

Flûtes	R. Calmel	: Clair matin Pastorale
	H. Classens	: Danza Scherzettino
3 Clarinettes (en si b)	Th. Brenet	: Mélancolie Soir d'été
	R. Calmel	: Petite Marche Chanson d'Automne
3 Saxophones altos	M. Ceconi	: Aubade Danse
	Th. Brenet	: Flânerie Autour d'un Ré Divertissement
	J.-M. Depelsenaire	: Le Donjon dans la Brume
3 Trompettes ou Cornets	R. Cordier	: Jour de Fête Introduction et Danse
	L. Excoffier	: Marche Air varié
3 Cors (en fa)	G. Martin	: Andante Carillon
Flûte, Hautbois, Clarinette (en si b)	Ch. Brown	: Parmi les Prés Par les Collines et les Vallées
Flûte, Hautbois, Basson	Ch. Nabert	: Métabole n° 1 Métabole n° 2

COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

BASSON

M. Cariven	: Arioso Cantabile
M. Ceconi	: Badinage Concertino
M. Dautremier	: Marche noble
J. Douane	: Fantasetta
M. Montfeuillard	: Lamento et Finales

CLARINETTE

F. Bousquet	: Solo de concours
H. Classens	: Le Printemps Humoresque Chanson anglaise Sylphide
R. Clérissé	: Concertino en ré b Fidèle Petite suite zoologique Sonatine en fa mineur
L. Excoffier	: Rapsodie provençale Concertino
G. Grovlez	: 2 Moments musicaux Sicilienne et Allegro
M. Lovano	: Andante
A. Pascal	: Premiers Bourgeois
J. Vallier	: Aria
M. Vergnault	
L. Wurmser	

CORNET-BUGLE

H. Classens	: Marche burlesque
M. Depelsenaire	: Concertino bref Concertino en mi b
P. Fievet	: Fantoche Rondo

COR

M. Ceconi	: Automne Scherzetto
R. Clérissé	: Sur la Diligence
E. Dauce	: Romance
M. Dautremier	: Cortège pastoral
J. Douane	: Dans les Alpes
G. Gabelles	: Images
A. Pascal	: Fantaisie Elegiaquá

FLUTE

H. Brenet	: Le Faune
M. Ceconi	: Bucolique
H. Classens	: Canzone Fantaisie D'un Manoir Andante Cantabile
P. Fievet	: Canzonetta
M. Fuste-Lambezat	: Sicilienne Concertino
G. Grovlez	: Scherzino
A. Kouguell	: Ballade
J. Maillot	: Barcarolle
V. Martin	: Conte en gris
J. Meyer	: Sérénité
E. Passani	: Sérénade
E. Till	: Lied
L. Wurmser	

HAUTOIS

R. Clérissé	: L'Adieu du Berger
M. Depelsenaire	: Danse du Châle
J. Douane	: Andante et Danse
M. Fuste-Lambezat	: Cantilène Pièce en forme de danse
G. Meunier	: Andantino
E. Passani	: Pastorale
G. Troubat	: Air Gai

SAXOPHONE-ALTO

L. Blin	: Gentiment
Ch. Brown	: Au fil du vent
R. Calmel	: Nocturne
M. Ceconi	: Ariette
H. Classens	: 1er Concertino 2ème Concertino Venise Jérusalem Introduction et Scherzo
R. Clérissé	: Caprice Sérénade tessinoise
A. Dervaux et M. Moutet	: Nocturne en Saxe
A. Heck	: Concertino
Lovreglio	: Humoresque
M. Perrin	: Bagatelle Complainte Suite
J. Vallier	

SAXHORN-BASSE

R. Clérissé	: Marine
-------------	----------

TROMBONE

M. Depelsenaire	: Jeux chromatiques Légende nervalienne Le vieux berger raconte
H. Martelli	: Sonate
Nagel Truchet	: Improptu
Ch. Brown	: Premier appel
H. Classens	: Chant de joie
R. Clérissé	: En croisière Retour du Centurion Vacances Joyeuses Andante et Variations Divertissement
J. Douane	: Solo
M. Fuste-Lambezat	: Jaserie
P. Mari	: Choral
V. Martin	: Cortège Prélude et Danse
Nagel Truchet	

TUBA

E. Dauce	: Concertino
LA MARCHE DU CZAR	: f. de Calix d'Hervelois, transcription de H. Classens et Mériot.
IPHIGENIE EN TAURIDE	: C. J. Glück, transcrip- tion de H. Classens et Mériot.
PETITE MUSIQUE DE NUIT	: Mozart, transcription de H. Classens et Mériot.

AVIS DE CONCOURS

La Ville d'ANGERS organise un concours sur épreuves pour le recrutement : d'un professeur de Harpe. Ce poste est à temps complet, soit 9 heures hebdomadaires de cours. Limite d'âge : 21 ans au moins. Dépôt des candidatures : Mairie d'ANGERS (1ère Division, Bureau du Personnel) avant le 27 novembre 1968, 18 heures. Date et lieu du concours : mercredi 4 décembre 1968, à partir de 9 h. 30 à l'Ecole Nationale de Musique, rue Plantagenêt à ANGERS, où tous renseignements relatifs à ce concours pourront être donnés.

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE DIJON

Concours pour le recrutement d'un professeur de violon (tous degrés), 16 heures par semaine, le vendredi 6 décembre, à Paris, Ecole Normale de Musique.

Renseignements au secrétariat de la Mairie de Dijon (21).

PARIS

CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO ET DE VIOLON
Marguerite LONG - Jacques THIBAUT

Sous le haut patronage du premier ministre, des ministres des Affaires culturelles, de l'Éducation nationale, etc.

Président des Fondations Marguerite Long et Jacques Thibaut : M. Louis Joxe, ambassadeur de France.
Juin 1969. Branches : piano et violon.

Les dates exactes et tous les détails seront annoncés ultérieurement.

Adresse : secrétariat du concours, 11, avenue Delcassé, F-75 Paris-8ème.

RIO DE JANEIRO
4ème CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT

Du 10 au 20 juin 1969. Branche : chant.

Limite d'âge : 30 ans. Délai d'inscription : 30 mars 1969.

Prix : un 1er prix de 1.500 dollars et plusieurs autres prix faisant un total de 3.000 dollars 5ème concours en 1971.

Adresse : Sociedade Brasileira de Realizações artístico-culturais SBR AC, Avenida Franklin Roosevelt 23, Sala 310, Rio de Janeiro (Brésil).

LEEDS (England)

3ème CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO

Du 11 au 20 septembre 1969.

Tous les détails seront annoncés plus tard.

Adresse : Secrétariat The Leeds International Piano Competition.

La Ville de MANOSQUE (Basses-Alpes) recrute sur titres et sur concours dans la 1ère quinzaine de décembre 1968 : 1 Professeur de danse classique à temps complet (12 heures hebdomadaires), 1 Professeur de piano et solfège tous degrés. Temps complet (16 heures hebdomadaires). Pour tous renseignements, écrire à la Mairie de 04-MANOSQUE. Clôture des inscriptions le 15 novembre 1968.

VIENNE CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Juin 1969. Branche : piano (l'œuvre pianistique de Beethoven).
Limite d'âge : 32 ans. Délai d'inscription : 31 mars 1969.

Montant total des prix : 75.000 Sch., diplômes, engagements, anneau Beethoven.

Adresse : secrétariat du concours, Lothringerstrasse 18, A-1030 Vienne III (Autriche).

VILLE DE SAINT-QUENTIN CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DECLAMATION

Concours organisé pour la nomination d'un professeur de clarinette, à temps complet, soit 12 h. Les dossiers des candidats devront parvenir avant le 30 novembre, le concours aura lieu le 2 Janvier.

Les épreuves seront les suivantes :
1 - EXECUTION INSTRUMENTALE

a) Concertino de Jeanine Ruoff (Éditions Leduc).
b) 2ème Concerto de C.-M. Weber - 1er mouvement - (Éditions Leduc).

Coté sur 40 points (20 + 20).
Seuls les candidats ayant obtenu au minimum la note 30/40 seront admis à participer aux épreuves suivantes :

c) Lecture à vue d'une pièce manuscrite.

— Exécution de fragments d'ouvrages musicaux et de traits d'orchestre.

Coté sur 20 points (10 + 10).

2 - PEDAGOGIE

a) Cours à des élèves de différents degrés.

b) Questions posées par le jury concernant l'instrument, son histoire sa technique, son enseignement.

Coté sur 40 points (20 + 20).
Récapitulation des cotations :
40 + 20 + 40 = 100.

L'interprétation de mémoire est obligatoire pour les œuvres imposées.

Traitement au 7ème échelon : indice réel 455 (correspondant actuellement à un traitement mensuel net de 2.110,94) auxquels s'ajoutent éventuellement les suppléments à caractère familial.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Une date historique : Les premières en Europe, la Fanfare de Plancy et la Fanfare Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse (Belgique) se jumellent.

La pimpante commune de Plancy avait revêtu ses habits de fête, toutes les rues et toutes les maisons étaient coquettement décorées. Les Plancéens endimanchés, ainsi que de nombreux habitants des environs — un millier de personnes environ — s'étaient rendus sur la route de Champfleury pour accueillir la Fanfare Saint-Martin (35 musiciens) de Tourinnes-la-Grosse, un petit bourg de Brabant.

Ceci aurait pu être le coup d'envoi d'une fête patronale ou d'une kermesse. C'était d'ailleurs la fête patronale de Plancy et les manèges, tirés et autres attractions foraines qui s'étaient installés sur la place en témoignaient. Mais la visite de la fanfare belge revêtait une bien plus grande importance. En vérité, nous assistions au prélude d'une grande « première » européenne. En effet, la Fanfare municipale de Plancy et la Fanfare Saint-Martin de Tourinnes sont les deux premières sociétés de musique rurales à se jumeler, sous les auspices du bureau culturel du marché commun. C'est un honneur qui rejaille sur toute la population plancéenne.

Aussi pour chaleureux qu'il soit, l'accueil revêtait une grande pompe. Les deux fanfares défilèrent dans les rues de Plancy pour se rendre au monument aux Morts où des gerbes étaient déposées, puis à la mairie où se déroulait l'envoi des couleurs qui étaient levées par M. Bardin, sous-préfet de Nogent-sur-Seine, et M. Stobanis, sénateur pour la Belgique, tandis que les fanfares exécutaient la Marseillaise et la Brabançonne.

Au cours de la réception, M. Richard, directeur de la Fanfare de Plancy, souhaita la bienvenue aux Belges et aux nombreuses personnalités puis remercia tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation avant de tirer la le-

çon de cette belle journée « qui fera date dans les annales de Plancy, car nous sommes en train d'écrire une page d'histoire locale » dit-il. Puis il exalta le rôle social de la musique et des sociétés musicales, « de cet art qui peut faire beaucoup pour la compréhension et le rapprochement des hommes et des peuples ». Il poursuivit : « Vous êtes ici chez vous » et faisant allusion au saint patron de la fanfare belge : « Nous allons partager quelque chose de plus beau, plus doux, et plus chaud qu'un manteau, l'amitié qui est encore plus belle quand elle s'épanouit dans la musique ». Et il conclut : « Je souhaite que nos deux sociétés s'épanouissent et contribuent à créer la vraie mélodie du bonheur, la Paix ».

A son tour, M. Labonde accueillit les invités au nom de son département et du canton. Il souligne le rôle important que peut jouer la musique pour apaiser les difficultés entre les peuples avant d'exalter l'amitié franco-belge « cette amitié née dans les sacrifices communs de nos deux peuples ».

M. Baroin se déclare enchanté de l'ambiance sympathique dégagée par ce jumelage et espère que cet exemple sera suivi par de nombreuses sociétés.

UN VIBRANT HOMMAGE A M. RICHARD.

M. Stroobants, sénateur belge, est ému par la cordialité de la réception, la chaleur de l'accueil de ce petit bourg champenois délicatement décoré aux couleurs belges et de motifs musicaux.

M. Léonard président de la Fanfare Saint-Martin, est heureux de l'union des deux sociétés et de l'amitié de ses membres qu'il concrétise en offrant à la Fanfare de Plancy une œuvre de Miky Van Der Linden, un célèbre céramiste de Tourinnes, œuvre qui représente la Fanfare Saint-Martin.

Enfin, M. Duchesne, directeur, de conclure le feu des allocutions en rendant un vibrant hommage à M. Richard qui est à la base de ce jumelage et qui s'est dépensé sans compter pour sa réussite et

en se déclarant heureux de se trouver parmi des frères ayant le même amour et la même passion pour la musique.

Au cours du repas qui réunissait les personnalités, la municipalité de Tourinnes a offert à la commune de Plancy un magnifique livre d'art retraçant l'histoire de sa ville.

Les festivités se sont poursuivies le dimanche. Le matin, à 11 h., la fanfare belge interprétait les airs liturgiques au cours de l'office consacré par M. l'abbé Reitzer, curé de Plancy, et M. l'abbé Stas de Richelle, curé de Tourinnes-la-Grosse. L'après-midi, après un nouveau défilé dans les rues de Plancy, les deux fanfares se faisaient applaudir au cours d'un concert d'une excellente tenue, suivi par un nombreux public.

LES PERSONNALITES

Les dirigeants de la fanfare et M. Melen, maire de Plancy, entourés de son conseil municipal, accueillirent MM. Baroin, sous-préfet de Nogent-sur-Seine; Jean-Marie Feignier, administrateur à la Commission économique de la C.E.E.; Stroobants,

sénateur de Brabant; Gesp, consul de Belgique à Troyes; Granet, député de l'Aube; Labonde, président du Conseil général; Dr Schayes et Verges, représentants la municipalité de Tourinnes-la-Grosse; Henry, maire de Boullages; Ludot, maire de Champfleury; Turran, maire de Bessey; Patensire, maire de Mesgrigny; Clercy, maire de Saint-Mesmin; Rodrigue, maire de Vallant-Saint-Georges; Briet, maire de Droupt-Sainte-Marie; Durlot, ancien député; Léonard, président de la fanfare Saint-Martin; Duchesne, directeur; Emile Logé, président de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne; adjudant Hommels, commandant la brigade de gendarmerie de Méry-sur-Seine; l'abbé Reitzer, curé de Plancy; l'abbé Stas de Richelle, curé de Tourinnes-la-Grosse.

LE BUREAU DE LA FANFARE DE PLANCY

Président d'honneur, M. le marquis de Bonard; président, M. Henri Lecomte; vice-président, M. Fernand Verry; secrétaire, M. Hubert Richard; trésorier, M. Roger Petit; membres, MM. Gilbert Lemoine et Raymond Poncelet.

HISTOIRE de la MUSIQUE

par Jacqueline JAMIN

Professeur d'Education Musicale au Lycée de jeunes filles de Courbevoie

NOUVELLE EDITION

Un livre de poche de 208 pages 7,19 F

100 pages d'illustrations

Index alphabétique — Index chronologique

Une Histoire de la Musique de grande diffusion

Très abondante iconographie:

Portraits, instruments, opéras et ballets dans les plus récentes présentations

Format, prix, qualités pratiques en font un matériel pédagogique par excellence et un guide agréable pour l'amateur

Complément indispensable des Solfèges et des manuels ne comportant pas des textes d'Histoire de la Musique

A. LEDUC, Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS



GERS

Stage musical

Pour la première fois cette année, la Fédération des sociétés musicales du Gers a organisé un stage musical destiné aux élèves des cours moyen et supérieur des écoles de musique du département du Gers. Ce stage a eu lieu à Germ-de-Louron (Hautes Pyrénées) dont le chalet de colonie de vacances a été très obligeamment mis à la disposition de la Fédération des Sociétés Musicales par M. Péraud, directeur de l'école Normale et président des Français auquel nous adressons nos plus vifs remerciements. Il s'est déroulé du 9 au 11 septembre.

Il a comporté: Des travaux de détail par pupilles, des exécutions d'ensemble, des auditions de disques commentées, une excursion.

Les écoles de musique d'Auch, de l'Isle-Jourdain, de Selissan, de Mirande et de Condom étaient représentées. Au total 22 élèves (9 trompettes, 3 clarinettes, 1 saxophone, 4 trombones).

M. Deltour, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers et M. Wilhelm, directeur de l'école Municipale de Musique d'Auch prirent en main la direction de ce stage musical secondés par les membres du bureau de la Fédération Musicale en particulier MM. Barrère, Lacoste et Benhamou.

Ce premier stage fut très prometteur et riche d'enseignements. Il permit aux élèves des différentes écoles de se rencontrer, de se connaître et de travailler ensemble. Si le concert normalement prévu en fin de stage n'a pas eu lieu cette année, nul doute que l'année prochaine il sera très brillant car d'une part il est prévu plus de 50 élèves (d'où diversification des instruments) d'autre part le 2ème stage sera d'une plus longue durée.

Félicitons enfin le bureau de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers et son président M. Deltour, d'avoir eu le mérite de faire démarrer ce premier stage qui sera suivi de nombreux autres.

Remercions enfin Mlle Fantova, directrice de la colonie de Germ-de-Louron pour son amabilité et sa parfaite organisation.

Musique BUCHER
68 - MULHOUSE
8, place de la Concorde
vous présente en exclusivité tous les instruments cuivre, Marque **SYMPHONIC**
Qualité - Justesse - Prix
Cornet trompette modèle américain: cuivre 265 - argenté 330 TTC
Soubassophone très grosse perce, pavillon démontable et orientable
Cuivre: 2.835; argenté: 3.465 T.T.C.
Catalogue et condition sur demande
ATELIER de REPARATION

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

L'activité a été grande ces temps derniers, au sein des quatre départements de la Fédération.

1) Amicale des chefs et sous-chefs du pays de Montbéliard: placée sous la présidence de M. J.-P. Compagne, elle a réuni tous les dirigeants de cette région particulièrement active.

M. le président évoque le décès de M. Petit qui dirigea durant 45 années, la batterie-Fanfare «La Vigilante» d'Audincourt. M. le président de la Fédération, Georges Vriez et le secrétaire général, Richard Ciapolino étaient venus de Belfort pour assister aux obsèques du regretté M. Petit.

M. Compagne annonce l'adhésion de nouvelles formations: Accordéon Charmontais, Echo de la Grotte et Maquettes de Sainte-Suzanne.

Il informe l'assemblée de la «prise» de la Fanfare de Pont-de-Roide avec son nouveau directeur, M. Klinger.

M. Guery succédera à M. Bevacqua à la direction de l'Harmonie Terre-Blanche d'Hérimoncourt, tandis que M. Battallard Alfred prend la succession de Malheureux M. Petit. M. Ciapolino secrétaire général de la Fédération et directeur du Conservatoire de Belfort devait assister à la réunion; il est excusé ayant dû se rendre à Besançon pour une épreuve de classement de société.

De nombreuses questions sont traitées, tour à tour par les personnalités présentes auxquelles répondent M. Compagne et M. Claude Erard, secrétaire de cette amicale.

Résultats de M. Bretey au concours d'excellence 1967 à Paris; concerts itinérants par les différentes formations régionales; examens fédéraux et remise de prix. Récompenses au titre de «Jeunesse et Sports»; festival régional — congrès à l'Isle-sur-le-Doubs; professeurs itinérants, etc...

Cette séance, fructueuse en enseignements se termine dans une ambiance extrêmement sympathique.

2) Pontarlier - concert par la société symphonique.

Le premier concert de la saison se déroulait au théâtre municipal avec la participation de 49 musiciens: professeurs et élèves de l'École Municipale de musique, dirigés par M. Eile Dupont.

Le grand talent de M. Dupont soutenu par une foi inébranlable a vaincu les obstacles que peut rencontrer un chef d'orchestre dans une petite ville de province; ses résultats ont dépassé les prévisions les plus optimistes, le public très nombreux ayant répondu à l'appel des organisateurs.

La première partie comportait des œuvres classiques: Première Symphonie des Noël de De la Lande; «Water Music» de Haendel; concerto de Mozart pour clarinette, soliste, M. Claude Dubois; Symphonie des Adieux de Haydn.

En deuxième partie: La Danse du Feu de M. De Falla; Tombeau de Couperin de Ra-

vel; Espana de En. Chabrier et pour terminer, la brillante «Suite Algérienne» de Camille Saint-Saëns.

M. le maire assistait au concert ainsi que Mme, M. l'adjoint Grillet, M. Tempesta; Magnatet, Martin, Pagnier et de nombreux amis venus de Suisse.

3) Ville de Lons-le-Saulnier. M. René Ferreaux, directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale, est responsable du climat musical de la ville. Il s'y emploie avec beaucoup d'ardeur et de talent. Les concerts qu'il met sur pied tant à l'Harmonie qu'à l'Orchestre Symphonique sont l'objet du plus grand soin et obtiennent régulièrement un vif succès. Les solistes sont de brillants instrumentistes et apportent une aide précieuse aux musiciens de la ville qui opèrent à leurs côtés.

La municipalité soutenant l'effort des exécutants peut être assurée que M. Ferreaux avec sa compétence et à son dévouement, obtiendra des résultats toujours plus concluants.

4) L'Isle-sur-le-Doubs, congrès Fédéral.

Présents: M. Georges Vriez (président), Lacroix, Poirot, Pochon, Ciapolino, Vuillemin, Adam, Dupont, Erard, Hanus, Mercier et M. Bagnoi (secrétaire honoraire).

Absents excusés: MM. Gros, Poirot, Bouvert.

La réunion de samedi, en mairie, avait pour but d'examiner les questions figurant à l'ordre du jour du lendemain.

Le bal du congrès, avec élection de la «Muse», obtint un vif succès. Se déroulant à la salle des fêtes, il fut terminé par les «crescendos».

Dès 9 h., le dimanche matin, les nombreux congressistes étaient installés dans la salle du cinéma «Le foyer».

Le congrès se poursuit dans une excellente ambiance; et les nombreuses questions furent traitées avec soin et compétence.

Appel des sociétés, situation financière de la caisse Fédérale et de la caisse de Secours.

M. Georges Vriez rappela sa présence au congrès d'hiver 1967 de la Confédération Musicale de France avec le secrétaire général, Richard Ciapolino et M. Claude Erard dont l'intervention au sujet de la hausse des prix des instruments fut très écoutée.

La subvention du Ministère des Affaires Culturelles est répartie par M. Ehrmann, entre les sociétés ayant présenté des élèves 3.500 F.

Diverses manifestations régionales ne purent avoir lieu, en raison des événements de mai-juin.

D'autres par contre, ont obtenu un éclatant succès: Festival de l'Amitié, challenge Clerc... L'indemnité de décès est portée de 75 F à 100 F. La cotisation fédérale passera de 0,50 F à 1 F; le nombre des élèves participant aux examens fédéraux est en augmentation constante: 1.000, cette année 1968; le «Grand Prix Louis Schumacher» aura lieu sous une autre forme à étudier; un élève de l'École de Musique Peugeot est sélectionné pour le concours d'excellence d'octobre 1968 à Paris; M. Bernard Giraud (tambour).

Les conseils généraux ont été sollicités pour une subvention aux sociétés musicales. Seul, le Jura a répondu négativement; les relations entre Fédération et Jeunesse et Sports de Besançon sont très suivies. L'Amicale des chefs et sous-chefs du pays de Montbéliard poursuit son activité; elle est à la pointe de l'organisation du Festival régional, avec le «challenge Clerc» (Hérimoncourt).

Des amicales d'autres régions verront le jour incessamment.

La ville de Lons-le-Saulnier pose sa candidature pour le congrès en 1971 (1969 Montbéliard; 1970 Morveau).

Les membres du comité sortants sont réélus à main levée:

MM. Poirot, Gros, Dupont, Hanus, Mercier.

A l'issue du congrès dépôt de gerbe au monument aux Morts par M. Vriez et le M. le docteur Gérard, maire de la ville de l'Isle-sur-le-Doubs. La municipalité reçoit les congressistes à la mairie où un vin d'honneur leur est servi, suivi d'un concert improvisé par le Groupe Suisse:

«La Chanson d'Ergueil».

M. Vriez remet à M. le maire, la grande médaille de bienfaiteur de la Musique. A son tour, M. Gérard offre à M. le président fédéral, un cadeau-souvenir de la ville de l'Isle-sur-le-Doubs.

La grande fête champêtre de l'après-midi, favorisée par un temps splendide, remporte un éclatant succès, grâce à la présence d'un très nombreux public et grâce surtout à la valeur des sociétés participantes:

Harmonie des «Automobiles Peugeot», Chanson d'Ergueil», Groupe Musical de Grand-Charmont, Le Diabli de Montbéliard, l'Echo des Franches Montagnes, la Fanfare Municipale de l'Isle-sur-le-Doubs.

En résumé, deux splendides journées, tout à l'honneur de la municipalité et des organisateurs qui ont permis aux nombreux visiteurs de connaître cette pittoresque cité traversée par le Doubs.

ILE-DE-FRANCE

CORBEIL-ESSONNE
La musique à l'honneur et la XXème foire-exposition de Corbeil-Essonne

Comme chaque année l'Amicale des Tambours et clairons de Corbeil-Essonne rendait les honneurs aux autorités régionales et locales venues inaugurer, le samedi 30 août, à 11 h., la 20ème foire de la ville.

Le soir à 21 h., sous le chapiteau de 1.200 places, archicomble, l'Amicale de Corbeil-Essonne, sous la direction de son chef-adjoint M. Dubois, donnait un concert de musique-militaire.

L'une après l'autre, furent exécutées les marches ci-après:

Marche des Apprentis Marins de J. Farigoul; Marche des Tirailleurs de Menichetti; Marche des Enfants de Troupe de Tournai; Mar-

che des Zouaves de Marin; Salut au 85ème, défilé de F. Petit; La Fille du régiment de Ailler (d'après la célèbre opérette de Donizetti).

La Fanfare resta sur le podium pendant que se déroula l'élection de la reine et de ses demoiselles d'honneur qui fut ponctuée par une vibrante Marsillaise.

La même formation qui est la plus active de la région de l'Essonne, se retrouvait le dimanche matin 8 septembre de 10 h. 30 à 12 h., sur la Foire où elle donnait l'aubade aux exposants non sans avoir marqué un arrêt devant le bureau du commissariat général.

L'après-midi de ce même dimanche les rues de notre cité résonnaient des accents des cuivres de la Musique de l'Air qui, sous la conduite de son tambour-major, Robert Goutte se dirigeait sur le chapiteau où à 16 h., fut exécuté un magnifique concert dont voici le programme:

Sous la direction de M. le chef principal de Musique, commandant Jean Gallet:

Marche Militaire de Saint-Saëns; Ouverture du Barbier de Séville de Rossini; Suite de Danses de Maurice de Falla; le Carillon de Westminster de Louis Vierne; Musique aux vents de Roger-Roger, sous la baguette du chef de musique-adjoint capitaine Jacques de Vogel; Danse burlesque (divertissement) de De Vogel; Sensation (Bole-o) de De Vogel; Marche du Chapiteau de De Vogel.

Après un court entracte, qui permit à la Batterie-Fanfare de prendre place à droite du Podium, c'est un ensemble de 120 exécutants qui, sous la conduite avisée du commandant Gallet interpréta devant l'assistance qui avait occupé toutes les places assises: Sambre et Meuse (défilé); Sans Peur (marche avec trompettes et cors); le Joyeux Trompette (marche avec trompettes de Cavalerie). C'est sous un tonnerre d'applaudissements que cette belle formation quitta le Chapiteau.

A noter qu'à ces manifestations musicales assistaient M. Jaunet conseiller municipal président du comité de la Foire (représentant M. le maire), M. Aillard commissaire général de la Foire, M. Clément régisseur, la reine et ses demoiselles d'honneur, M. Saint-Juvin président de l'Amicale et le signalaire qui félicita les chefs au nom de la Fédération dont il est membre.

Félicitons sans réserve les organisateurs de la Foire de Corbeil-Essonne qui chaque année réservent la première place à la musique.

Jean MASSUCHETTI

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

SARREGUEMINES

Remarquable promotion pour la Musique Municipale qui a brillamment défendu notre ville en Normandie

Après les beaux succès remportés aux concours d'Etelbruck, de Florange et de Macon, la musique municipale a porté un nouveau fleuron à sa couronne lors d'un concours auquel elle vient de prendre part en Normandie, à Cabourg. Partis samedi dernier 18 mai, de Sarreguemines, nos musiciens ont eu l'honneur d'ouvrir le programme des manifestations, en l'occurrence par une retraite aux flambeaux suivie par une foule enthousiaste qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Un concert fut donné ensuite au casino de Cabourg au cours duquel furent interprétés « La Marche triomphale », d'Aida une sélection du « Tannhäuser », et avec la Batterie, le célèbre « Anchors Aweigh ». L'ovation qui monta de l'auditoire fit oublier aux instrumentistes les fatigues du voyage !

Le lendemain matin voyait se dérouler les épreuves du concours, devant un jury composé de sommités musicales.

La prestation de notre musique fut des plus appréciées. L'exécution de la « Marche symphonique », de Barrat, morceau imposé, fut impeccable et couronnée d'un premier prix.

« Tarass Boulba chez les Cosaques », le chef-d'œuvre d'Alexandre Georges, fut exécuté avec une fougue et un brio peu coutumiers. Le caractère tantôt grandiose, tantôt nostalgique et passionné a été traduit d'une façon impressionnante par notre ensemble.

La forte personnalité du directeur Pierre Clémens (dont il est inutile de faire l'éloge) y est certes pour beaucoup.

Il convient de mettre en exergue les mérites de Pierre Clémens qui, à lui seul, en dirigeant avec une maîtrise remarquable le fier ensemble sarregueminois, a été porté au tableau d'honneur lors du concours de Cabourg et de quelle façon !

Le jury sensible à une audition d'une telle classe, a décidé de décerner un premier prix au chef de musique — le seul qui ait été attribué lors de ce concours — pour l'interprétation de « Tarass-Boulba » un 1er prix de direction dont Sarreguemines peut s'enorgueillir légitimement. Bravo Pierre Clémens !

Promotion pour la musique, promotion pour son chef... les musiciens eux aussi sont revenus avec des lauriers.

Trois premiers prix — classement ascendant pour la musique municipale qui concourra dorénavant en première division, première section — voilà en effet de brillants résultats !

Puisse cet élan se poursuivre afin que l'on retrouve d'ici à deux ans notre sympathique phalange en division supérieure.

La prestation de la batterie fut également très remarquée et son chef dévoué, René Weber, se vit chaleureusement féliciter par le jury.

Après le concours, la musique quitta à regret la radieuse cité de Cabourg, pour un périple sur les côtes normandes, visita les plages du débarquement ainsi que le musée d'Arromanches.

Elle mit ensuite le cap sur Chartres où le soir même elle donna un concert. Le retour s'est effectué par Versailles, avec visite du château et du parc et un déjeuner en commun fut pris à Paris.

Un voyage magnifique, parfaitement « orchestré » par l'actif président de la musique municipale, Lucien Berntheisel, avec le précieux concours de M. Schalhammer ; un résultat récompensant de louables efforts pour la cause de la bonne musique, du bon travail pour le renom de notre ville, dont la musique municipale est certes l'un des plus brillants ambassadeurs.

Nouveaux succès de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine au concours International de musique de Villerupt

Le 9 juin à Villerupt, ville de Meurthe-et-Moselle située à proximité immédiate de Longwy et de la frontière luxembourgeoise, se tenait un important concours international groupant environ 35 clubs, fanfares ou harmonies, sous l'autorité du président de la Fédération des Musiques de Moselle et Meurthe-et-Moselle (M. Lafond).

Accompagnée de son président, M. Quantin, l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine a participé au grand complet à ce concours sous la conduite de MM. Boitel, directeur, Izing, tambour-major Kiam, sous-chef.

Elle remporta les succès les plus flatteurs auprès du jury de la population.

L'Harmonie proprement dite, sous la baguette de M. Boitel, la batterie sous le commandement de M. Izing, concouraient séparément, comme l'exigent les règlements, pour être classées en « Division Supérieure A ». L'une et l'autre obtinrent un « Premier prix ascendant », avec félicitation du jury, classement d'office en « Division excellence B » et attribution de coupes commémoratives, dont un superbe vase de la Manufacture Nationale de Sévres,

prix offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

Leur parfaite tenue, leur présentation martiale, la qualité de leurs exécutions de pas - redoublés valurent par ailleurs aux tambours, trompettes, instrumentistes de ces deux formations les applaudissements enthousiastes d'un vaste public et le « Premier prix du défilé » organisé à travers les rues de la ville, avec le gracieux renfort de trois compagnies de majorettes empanachées.

Enfin c'est à MM. Boitel et Izing qu'échurent la surprise, l'émotion et l'honneur d'être choisis pour di-

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

riger l'exécution du morceau d'ensemble et de la « Marsillaise » joués à l'issue du défilé et sur le stade de regroupement, par toutes ces sociétés participant au concours. Nos musiciens viennent donc, chacun dans sa spécialité et à son rang, d'inscrire le nom de Villerupt parmi ceux des nombreuses villes où se forge opiniâtement la réputation incontestée et méritée de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine ; qu'ils en soient, une fois de plus, vivement félicités.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11^e, TÉL. : 033-05-74

NORD ET PAS-DE-CALAIS

BOUSBECQUE

Soirées artistiques à l'Harmonie Municipale les 29-30 juin et 1er juillet.

Il est réconfortant de constater que cette période de crise musicale, Bousbecque petite commune de 3.000 habitants est encore à la pointe de manifestations artistiques,

l'amour de la belle musique y reste vivant.

Au cours de trois soirées exceptionnelles furent interprétées des œuvres des grands Maîtres Rimsky Korsakoff, Borodine, Widor, Grieg, Messager, sans oublier le moderne avec Shella.

Seuls le talent et la ténacité du chef de l'Harmonie Municipale, M. René Gryspeer, ont pu mettre au point ces chefs d'œuvres, avec la collaboration efficace de maître Rosset de l'Opéra Comique, le dévouement des musiciens, des choristes de Bousbecque et de Roncq Blanc-Four et la section féminine de la Saint Michel. Il ne faut pas oublier le concours précieux de : Nicole Dilles qui interpréta divinement chanson Hindoue, Nicole Martin, danseuse étoile de l'opéra de Lyon et de Gérard Taillade, premier danseur du théâtre de la culture de l'Ile-de-France.

Le grand organisateur de ces soirées est M. Léon Dalle, maire, président de l'Harmonie Municipale, musicien exécutant, qui participa à l'édification des décors, au réglage du son et de l'éclairage. Bravo M. le maire — bravo Bousbecque !

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

NORMANDIE
CARENTAN
Depuis deux ans, l'Harmonie Sainte-Cécile est transfigurée. Confiée à un excellent « Chef », M. Lecornu, ancien militaire, la société sous son impulsion dynamique et accueillante, a pu regrouper une cinquantaine de musiciens...

ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE
de la série POPULAIRE au SUPER-GRAND LUXE
Toute fabrication sur mesures
GAINERIE TOURANGELLE
41 - MONTHOU-SUR-CHER — Téléphone : 15
LE SPECIALISTE DES ETUIS CONDITIONNES

JOIE D'OFFRIR
PLAISIR DE POSSEDER
un **DISQUE** PERSONNALISE
HAUTE-FIDELITE
GRAVE spécialement POUR VOUS
d'après vos bandes magnétiques personnelles
Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — PRIX DEGRESSIFS
TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande
DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France
PARISONOR — 22, rue Lamoricière
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

qui travaillent assidûment. La consécration de ce travail a été constatée au concours de Cabourg en mai dernier où elle a obtenu un 1er prix d'exécution, ascendant avec 29 points sur 30 et les Félicitations unanimes du jury à son directeur. Epousant fidèlement les directives de la Fédération dès la première année de sa prise de fonctions, M. Lecornu a mis sur pied une école de musique et les élèves ont subi les épreuves fédérales : actuellement 70 jeunes suivent les cours, quelques uns d'entre eux vont aller se perfectionner au Conservatoire de Caen où M. Dautot directeur et la ville de Caen accueillent aimablement les extra-muros.

Les concerts présentés « font le plein » du théâtre et l'admiration de l'auditoire enthousiaste — Lors de la plus récente réunion, ont été exécutés dans les meilleures conditions : Tarass-Boulba, La Légende de Diane d'Alger, l'ouverture de Si j'étais Roi, La Marche des Femmes, de Lehar et le Menuet de Dondeyne qui était le morceau imposé au concours de Cabourg — Ces brillants résultats sont à l'honneur du « patron » et de sa troupe qui marche au pas cadencé sous l'œil de leur distingué président M. Charlotte, directeur à l'Hôpital, maire-adjoint de la cité lequel termine sa dernière allocution par ces paroles : « L'Avenir de la Sainte-Cécile est plein de promesses ; installé sur la voie de la réussite, le train est parti, je suis persuadé que le voyage sera long... et excellent ! ».

LE HAVRE

La Lyre Havraise a effectué sa sortie annuelle le 22 septembre dernier. A cette occasion elle s'est fait entendre en l'église Saint-Michel, cathédrale des Herbages de Saint-Evroul. Sous l'expertise direction de M. Dearing on a goûté Kyria, Gloria, O Salutaris, de la messe de Gounod, Sanctus Missa, Salve Regina de Jean Langlais, Domine Salvum de Bazin et le Chant de Triomphe de Noyon. L'orgue d'accompagnement était tenu par Mlle Dethau, organiste de la cathédrale... Un délicieux repas familial fut servi à Houlgate, à l'Hôtel des Peupliers. Quelques toasts furent prononcés : MM. Guerrand, Henry, Dearing, Anne. Ce dernier, aimablement invité à ces agapes, évoqua non sans émotion, des souvenirs vieux de près de 20 ans, quand avec le président Koch, « La Lyre » effectua une inoubliable excursion à Ostende avec son effectif voisin à cette époque de la centaine d'exécutants et qui fit tressaillir l'auditoire, dans la cathédrale, avec le Chœur des Pèlerins de Tannhäuser... Que dire aussi de l'Hymne à la Nuit de Rameau dans les grottes de Han... Signalant les difficultés présentes d'existence, notamment des chorales « hommes », il fut heureux de constater que « La Lyre », aux fondations solides, était toujours vivante, animée de son esprit d'équipe et d'amitié. Grâce à un « chef » éminemment qualifié, des recrues sont venues combler certains vides et disparitions pour que cette belle famille musicale normande mérite toujours son classement en division d'honneur.

Et le traditionnel « vival » de Carlier fut l'apothéose de cette belle journée.

ORLÉANAIS-BERRY

MAREAU-AUX-PRES
Le 21 juillet
La Fédération Musicale orléanaise Berry a honoré le souvenir de son fondateur M. Athanase Boucault qui, à 60 ans, prit l'initiative de grouper les sociétés musicales au sein d'une fédération qui défendrait leurs intérêts communs.

La journée commença à 9 h., par une réunion des membres du bureau F. M. O. B. à l'école de Mareau sous la présidence de M. Carroy, président d'honneur et M. Cornichon président en exercice. Tous les membres du comité de direction étaient présents à l'exception de M. Chavigny, vice-président du Loir-et-Cher et une trentaine de membres du bureau.

M. Clémentier présenta les quelques excuses des membres absents et en particulier en dernière heure celles de M. Chavigny, hospitalisé à Blois par un accident. M. Chevallier devint, au cours d'une visite rapide, nous donner des nouvelles de notre vice-président et qui fut chargé par le bureau de lui trans-

mettre tous ses vœux de rétablissement et son amitié.

Au cours de cette réunion, fut examinée la marche de notre Fédération et fixée la date des manifestations et examens fédéraux pour 1969. La date du 29 septembre à Saubris fut retenue pour une journée d'information dans le cadre de l'application de la dictée musicale dans les prochains examens fédéraux. D'autres instructions paraîtront par la suite pour l'application de ce programme.

A 11 h. 30, sous la présidence de M. Bruneau, maire de Mareau-aux-Prés et précédés de la fanfare « La Fraternelle » de Mareau, les membres du bureau se rendirent au cimetière pour déposer une plaque souvenir sur la tombe de M. Athanase Boucault. La fanfare que dirigeait M. Athanase Boucault interpréta un morceau et la sonnerie « Aux Morts » avec la présence à cette cérémonie des membres de la famille du disparu. M. Montigny, conseiller général, s'était joint également à cette cérémonie. A 15 h. 30, un cortège de trois musiques, représentant chacune un département composant la Fédération Musicale Orléanaise Berry, se forma près de la mairie pour se rendre devant la maison de la famille Boucault à l'entrée de la commune de Mareau-aux-Prés.

La Fanfare de Saint-Privy, Saint-Mesmin, prit la tête du défilé suivie de la Lyre Municipale de Verzon et de « La Fanfare des Vignerons de Saint-Claude de Diray ». Les personnalités de la F. M. O. B. déjà citées accompagnaient ces musiques aux côtés de M. de Béjary, représentant le préfet, M. Julliet.

Après le regroupement des sociétés devant le domicile de M. Boucault, chaque société interpréta un morceau de son répertoire.

M. Cornichon prit ensuite la parole pour adresser d'abord ses sincères remerciements à M. le préfet du Loiret qui a voulu montrer tout l'intérêt qu'il porte à notre Fédération en changeant son attaché de cabinet, M. de Béjary de le représenter ; il salua, en les remerciant, la présence de M. Montigny conseiller général, M. Bruneau, maire de Mareau et ses collègues du conseil municipal, les musiciens, les habitants de Mareau, et les amis nombreux venus assister à cette cérémonie du souvenir.

Le président fit ensuite l'histoire de la F. M. O. B. qui groupe actuellement 200 sociétés musicales et cela grâce à M. Boucault qui, depuis sa création, par sa foi et son ardeur a réussi à faire ce qu'elle est aujourd'hui. Il y a cette année 60 ans que, sur l'initiative d'un modeste chef de musique, les sociétés musicales du Loiret d'abord se groupèrent sous forme de Fédération et confièrent le soin de défendre leur intérêts et les aider à cet homme qui avait projeté la création de ce groupement.

M. Boucault et secondé par plusieurs autres dévoués à cette noble cause, ont effectué de nombreuses tournées à bicyclette pour établir des contacts avec les sociétés du département, puis par la suite cette action s'est étendue aux départements du Loir-et-Cher et du Cher.

Actuellement la F. M. O. B. se trouve réunie à 44 autres fédérations qui sont toutes groupées sous la bannière de la Confédération Musicale de France qui avec ses 6.000 sociétés est présidée par M. Ehrmann honoré et très estimé de tous.

Toute la gamme des sociétés à but musical et artistique est inscrite sur une grande portée : De la société de tambours et clairons aux orchestres symphoniques en passant par les plus belles fanfares de nos villages aux harmonies de nos grandes villes.

Nos efforts consistent à soutenir et pousser l'éducation musicale de la jeunesse : chaque année plus de 1.000 élèves se présentent à nos examens fédéraux avec l'aide de près de 200 examinateurs bénévoles et fidèles.

Nous cherchons à attirer l'attention des municipalités, des conseils généraux, des députés, des sénateurs, des différents ministères sur la vie de nos sociétés sur leurs difficultés et sur la nécessité de

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

ler général du canton de Saint-Martin et tous les maîtres de l'île ou leurs adjoints, car c'est grande fête dans l'île de Ré en ce jour du 15 août où la foule est dense en raison des nombreux estivants qui viennent y participer. Après le défilé à travers les rues et l'audition des sociétés, M. F. Bonnin remettait à M. Emile Fèvre président de l'Harmonie Municipale de la Flotte en-Ré, la médaille d'honneur nationale des sociétés musicales et chorales, attribuée par le Gouvernement, pour 42 ans de présidence de cette société.

M. le Préfet ainsi que M. Grouanne président d'honneur de la F. S. M. O. et M. Leray président de cette Fédération, s'étaient fait excuser. En 1969, le festival se tiendra à La Noie, commune de Sainte-Marie-de-Ré.

HARMONIE DEPARTEMENTALE

L'Harmonie départementale dirigée par M. Marcel Boucard, compositeur, vice-président de la F. S. M. O., avec beaucoup de doigté et de compétence, a donné un concert à Royan le dimanche 27 juillet, à l'auditorium Dupont, devant un auditoire très nombreux qui ne ménagea pas ses applaudissements aux différentes œuvres exécutées.

Deux autres concerts devaient être donnés au cours de festivals qui furent remis à l'année prochaine. Des pourparlers sont en cours pour un concert à Surgères, dans le cadre des fêtes de Sainte-Cécile; nous en parlerons. Les répétitions reprendront début octobre.

Votre président remercie le directeur M. Boucard ainsi que les musiciens de l'Harmonie Départementale et invite ceux qui n'en font pas partie, à venir grossir les rangs où il manque surtout des clarinettes, trombones, etc...

En conclusion le président Bonnin demande aux sociétés de faire un effort pour organiser dès octobre les cours de musique et prévoir pour 1969 l'organisation de festivals ou concours, c'est là la meilleure propagande en faveur de la musique populaire. Indépendamment des festivals organisés sous le patronage de la F. S. M. O. les sociétés ont pris part à d'autres manifestations très bien réussies à Rochefort, La Rochelle, Marans et hors du département. Bravo pour les succès obtenus et la bonne entente qui règne au sein des sociétés de notre département. Vive la Musique Populaire.

Fernand BONNIN.

MARANS

M. Fernand Bonnin, président de l'U.D. des Sociétés musicales et chorales, a reçu la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports

Il y a quelques mois, nous adressions nos compliments à M. Fernand Bonnin qui, en qualité de pionnier de l'automobile, se voyait décerner la palme de platiné de l'organisme national de la Prévention routière.

L'autre soir, à l'issue du concert donné par l'Union musicale, M. Bonnin a reçu la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports. Tous les membres de l'Union musicale, exécutants et administrateurs, ainsi que ceux de l'Eveil de Marans et bon nombre de ses amis parmi lesquels nous avons noté M. Renaudeau chef de la musique de Courçon-d'Aunis; M. Philippeau, directeur du C. E. G.; M. Roger Garnier, président de l'Eveil et du Syndicat d'Initiative; M. Fréchet, directeur de l'hôpital rural; M. et Mme Maurice Weber, félicitent le récipiendaire au cours d'un lunch servi dans la salle des répétitions, par le toujours dévoué Alex. M. Leray, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest et M. Boucard, directeur de l'Harmonie départementale, s'étaient fait excuser.

En félicitant ce dévoué serviteur de la musique populaire, M. Calmel, maire et président de l'Union musicale, épingla la médaille, offerte par la société, sur la poitrine de M. Fernand Bonnin, sous les applaudissements de tous ses amis.

Agé de 65 ans, M. Fernand Bonnin, s'est dévoué toute sa vie, à la musique. Entré à l'Union musicale de Marans en 1919, comme cornet à pistons, il est nommé secrétaire de la société en 1932, poste qu'il occupe pendant dix-huit ans, ce qui ne l'empêche pas, ainsi que dans les années suivantes, d'être l'animateur et l'organisateur de bon nombre de concours et de festivals qui connurent tous une belle réussite. Lancement un appel en faveur de l'éducation musicale des jeunes, il préconise la formation de musiques enfantines; son slogan « l'enfant seul espoir des musiques populaires », est entendu et porte ses fruits dans toute la France et la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest le désigne pour l'organisation des épreuves de solfège et instruments dans notre département.

Depuis 1936, il est membre du comité de cette fédération dont il de-

Advertisement for PHONELO FIBROCIMENT acoustic panels. Text includes: 'Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaque de Correction Acoustique "/>

sa peine dans les fonctions qu'il assume auprès de la Fédération nationale de l'ameublement), et à sa tâche dans le milieu musical départemental et national, M. Fernand Bonnin occupe toujours sa place au pupitre des petites cuivres, à l'Union musicale de Marans. La distinction qui l'honore aujourd'hui est, comme on peut s'en rendre compte par ces quelques lignes, amplement méritée. Nous nous joignons à tous ses amis pour lui adresser nos plus sincères félicitations.

SUD-OUEST

Cotisation fédérale et assurances

Nous rappelons aux Sociétés Fédérées que la cotisation, qui doit être réglée dès le début octobre a été portée à 16 F. pour l'année qui commence (du 1er octobre 1968 au 30 septembre 1969). Merci à l'avance pour votre versement sans retard s'il n'est pas déjà fait. Le compte chèques postal est: Fédération des Sociétés Musicales du Sud Ouest Numéro 126643 Bordeaux.

D'autre part pour les Assurances, n'attendez pas plus longtemps pour régler votre prime qui commence obligatoirement le 1er octobre de chaque année. Si vous payez après cette date, vous ne serez assurés qu'au jour de votre versement, sans pour cela que change le prix de la prime. Il n'y a donc aucun intérêt à attendre, d'autant que pendant la période de retard vous n'êtes pas assurés. Pour régler l'assurance il y a un compte chèque postal spécial qui est: Fédération des Sociétés Musicales du Sud Ouest Numéro 178519 Bordeaux.

Pour tous renseignements concernant les assurances veuillez vous adresser à M. Jack Roubin, délégué aux Assurances, 42, rue Marc Sangnier à Talence Gironde.

Nécrologie

Nous apprenons avec douleur le deuil cruel qui frappe M. Rémi Senucq le sympathique président de l'Harmonie de Marmande, en la personne de son fils, M. Roger Senucq, brutalement enlevé à l'affection des siens à l'âge de 47 ans, après une courte et inexorable maladie.

En cette si triste circonstance, la Fédération des Sociétés Musicales du Sud Ouest présente à M. Rémi Senucq ainsi qu'à toute sa famille ses condoléances émues.

EYSINES

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole de musique

Suivant la tradition, la remise récente des prix aux élèves de l'école de musique a été précédée d'une audition de jeunes élèves.

Présentés avec talent par Mlle Bourbin, ces jeunes ont fait preuve d'une véritable virtuosité, soit au piano, soit à l'accordéon, dans un répertoire éclectique, qui a conduit sous des cieux variés d'Auvergne au Tyrol, de Venise en Sicile, sans oublier le Danube et les autres morceaux tous exécutés avec talent. Tout d'abord M. Cuny, président de l'Amicale laïque, a remercié de leur présence M. Girol, maire; MM. Bérourard, ancien président de l'Amicale laïque, et Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, puis a félicité les professeurs Mme Vincent-Gaudry MM. Guyot et Aldoni pour les progrès réalisés cette année encore par leurs élèves.

Ont été excusés MM. Point, délégué cantonal; Jeandel, adjoint et Es, conseiller municipal.

Étaient présents: Mmes Cuny et Bérourard, MM. Fouquet, Peralès, Mlle Riddé, etc, du corps enseignant; M. Sibassié, adjoint et M. Gauthier.

Après le tirage de la bourriche, la remise des prix a été faite aux lauréats des concours de l'U.F.O.L. E.A., du tournoi du Royaume de la Musique et de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest.

SALLES-DE-BEARN

Distribution des prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique

Ainsi que l'a précisé en début de soirée M. Labarthe, président de la commission municipale de l'Ecole municipale de musique, la neuvième distribution des Prix aux élèves de l'Ecole a eu un caractère d'exceptionnelle gravité et de recouvrement en raison de la mort très récente de Mme Peyrou, qui fut l'admirable accompagnatrice des exercices, concerts de fin d'année et un membre compétent des jurys d'examen.

Puis il a remercié tous ceux qui contribuent à l'organisation de cette manifestation musicale: la ville de Salles, la Corporation des participants, la Caisse d'Epargne, le Syndicat d'Initiative, Mlle et M. René Despiaux, les membres du jury M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest M. Huguet, professeur de violon, M. Cazaux, président de l'Harmonie de Habas, M. Convert, président de l'Harmonie, M. Cazave, directeur de l'Orphéon, MM. Gonzalez, Moncoucut et Pierre, M. Labarthe adepte des paroles aimables à M. et à Mme Charlas, ainsi qu'à M. Lacarrère, maire, Convert, Ciran, et le docteur Jean Coustère, président de l'Orphéon, qui ont bien voulu procéder à la distribution des livres et des diplômes. Mme Huguet, professeur de piano, a bien voulu accepter d'accompagner les élèves. Elle l'a fait avec brio et gentillesse.

M. Ciran s'est, à l'initiative, adressé au nombreux public qui emplissait la salle de cinéma du Casino, pour dire sa satisfaction d'être venu à Salles dont il a apprécié le spectacle actuel, et d'avoir entendu et jugé d'excellents élèves. Il a

été particulièrement enthousiasmé par les jeunes instrumentistes: Sur deux cents sociétés musicales disséminées dans six départements du Sud-Ouest, il en connaît peu qui ont de si remarquables orchestres de jeunes. Voilà un jugement qui a fait tressaillir d'aise M. le maire et M. Charlas en particulier.

Ces deux personnalités sont intervenues tour à tour, M. Charlas pour faire aux parents son appel coutumier en faveur de son école, et pour faire l'éloge de la musique et des joies qu'elle procure à ceux qui la pratiquent et qui l'écoutent.

Quant à M. le maire, il se réjouit de la prospérité de l'Ecole Municipale de Musique, qui dit-il, groupe plus de cent élèves, et assure, par les excellents résultats obtenus, la pérennité de l'Harmonie. Fondée il y a dix ans, elle a très rapidement prospéré grâce à la compétence et au dévouement de son directeur et de son épouse, et les promoteurs municipaux de cette fondation ont été les premiers surpris de son développement, les enfants venant des communes voisines pour prendre des leçons de solfège et d'instruments.

Les instrumentistes, accompagnés par Mme Huguet, et dirigés par M. Charlas, les choristes, nous ont procuré l'une des plus agréables soirées, sinon la meilleure, en raison de la haute qualité des exécutants, et aussi de la foi en la musique et à l'enthousiasme dont étaient teintés les discours des personnalités officielles.

VAUCLUSE

OPPEDE

« Fraternelle Oppédoise »

Si on se rapporte aux comptes de gestion de la commune d'Oppède, une subvention de 60 F était allouée à la société musicale d'Oppède en l'an 1959 donc il y a plus d'un siècle. En 1958 on s'apprête à réédifier au silence notre « Fraternelle » quand le directeur actuel sauva la situation en prenant la baguette à la veille du concert de Saint-Laurent. Nous avons gagné 10 années et seule l'Harmonie Fraternelle Oppédoise survit dans la vallée du Calavon. Nous devons notre survie grâce à la volonté et au dévouement de musiciens venant des pays voisins qui assistent régulièrement aux répétitions d'hiver pour préparer les concerts d'été. La saison 67-68 a été particulièrement bonne avec d'excellents programmes. Celui de Saint-Laurent avait réuni sur la place de la mairie un auditoire encore jamais égalé, très applaudi, la marche que le compositeur Pierre Robert avait dédiée à notre directeur ainsi que le concerto pour saxoalto de A. Sagues exécuté avec brio par notre ami Henri Marceuil, l'ensemble du programme fut tout à l'honneur de nos musiciens et du directeur qui œuvrent pour la musique populaire. Nous avons noté à ce concert la présence du président Conil et Mme de Mazan, le professeur F. Bressy et Mme ainsi que M. Henri Borel.

JONQUIERES

Dimanche 4 août

Dans une ambiance de kermesse et dans la Cour ombragée des écoles, le Réveil Jonquérois, avait parfaitement organisé son 3ème festival de fanfares.

Autour du président du « Réveil-Jonquérois » M. Jean Reymond et de l'ensemble du bureau, ce fut en vérité un bien beau spectacle en cette journée d'été et le sourire de Mme Gérard la dévouée secrétaire du Réveil-Jonquérois; témoignait parfaitement de la joie des organisateurs. Quant à la foule nombreuse et rayonnante qui suivit d'abord le défilé Majorités un tête et au son bruyant des grosses cuisses et des tambours auquel venait se mêler le fracas des cymbales.

N'oublions pas qu'il y avait plus de 200 exécutants, avec la Sirène Chevalblannaise — le Réveil-Camarquais — la Fanfare des Sapeurs-Pompier de Nyons et celle du Roc de Pierrelatte et bien entendu le Réveil-Jonquérois.

Puis tout le monde se retrouva tout naturellement dans la cour des écoles, c'est une garantie évidente de la réussite de cette manifestation.

Le jury était présidé par M. Trinquier président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse, assisté de M. Genevet trésorier de la Fédération et de M. Tacussel chef de l'Harmonie de Jonquières et de M. Gilles également membre de l'Harmonie de Jonquières — A la tribune d'honneur M. le maire de Jonquières qui a eu l'extrême amabilité de dire quelques mots pour féliciter les organisateurs et les fanfares présentes.

Les coupes revinrent dans l'ordre à la Sirène Chevalblannaise, au Réveil-Camarquais, à la Fanfare des Sapeurs-Pompier de Nyons et à la Fanfare du Roc de Pierrelatte.

En fait, il y eut une coupe pour tous: ne s'écarter que pour reconnaître les musiciens qui nous aident de dévouement, quelques instants de détente et les manifestations qui ont largement contribué au succès de cette fête des fanfares.

Advertisement for Ant M VAN LEEST EINDHOVEN (Pays-Bas). Text includes: 'Ant M VAN LEEST EINDHOVEN (Pays-Bas) Membre du Jury Le Gérant: A. EHRMANN Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »'

Large advertisement for HARMONIAL de Gérald GORGERAT. Text includes: 'HARMONIAL de Gérald GORGERAT QU'EST-CE QU'HARMONIAL? Un orchestre dont vous serez le soliste Un procédé de perfectionnement audio-visuel pour tous les instruments DE QUOI SE COMPOSE HARMONIAL? D'une série de six disques et de votre partition de soliste Le disque c'est l'orchestre Le soliste c'est vous. A QUI S'ADRESSE HARMONIAL? AUX PROFESSEURS, pour initier vite et bien leurs élèves, à l'exception des tout débutants, à la musique d'ensemble grâce à un travail 100 % pratique. AUX MUSICIENS CONFIRMES, en leur offrant le plaisir sans égal de jouer et de travailler avec un orchestre. PRIX: LA SERIE A, comprenant six disques et un cahier 80,00 F Le cahier supplémentaire 7,00 F Bien préciser, lors de votre commande, cahier en ut, sib, mib ou clavier. Voir page 6 du présent journal l'article sur HARMONIAL. Et n'oubliez pas que DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX Editions Robert MARTIN 106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISON RAPIDE'